Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 78 (2014)

Heft: 309-310

Artikel: Contributions à la toponymie de la Lozère, principalement d'après les sources médiévales

Autor: Chambon, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-842252

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contributions à la toponymie de la Lozère, principalement d'après les sources médiévales

La toponymie de la Lozère a été étudiée de manière particulièrement intense, notamment grâce aux travaux de Hallig, Flutre, Soutou, Camproux et Dufort (voir aussi Chambon 1975, 2006, 2008, 2009a). Les notes suivantes cherchent à faire progresser nos connaissances en prenant principalement appui sur la documentation médiévale. Nous nous efforcerons aussi, pour valider ou invalider les hypothèses étymologiques, de tenir compte des particularités diachroniques du phonétisme de l'occitan régional.

Au plan de l'établissement des données, nous proposons, précisons ou rectifions ci-dessous de nombreuses identifications, et redressons plusieurs fausses lectures ou créations de noms de lieux fantômes par les éditeurs de textes, en particulier dans les *Feuda Gabalorum* (Boullier de Branche 1938-1949; ci-dessous FG), les documents du Monastier-Chirac (Belmon 1994) et le testament de l'évêque Aldebert II (Brunel 1926, n° 13).

Au plan de l'interprétation étymologique, plusieurs des solutions proposées intéressent la lexicologie historique. Nous mettons ainsi en évidence l'existence de lexèmes ayant appartenu au fonds primitif, car fixés en toponymie sans précession de l'article défini (avant *ca* 700), mais ayant ensuite disparu du lexique à l'époque littéraire:

CANALĪC(U)LA / CANALĪC(U)LA "petit canal" (§ 9)
FENĪLE et *FENARIĪLE "grenier à foin" (§ 25)
FIG(U)LĪNA "atelier de potier" (§ 21)
LŪCU "bois (sacré)" (§ 22)
TORC(U)LĀRE "lieu où se trouve un pressoir" (§ 48).

Nous dégageons aussi quelques dérivés et un composé toponymiques probablement *ad hoc*, de formation ancienne, relevant des types:

ARBORE + -ŌSU (§ 3)
ARBORE + SŌLU (§ 4)
NĪBULU + -ĒTU, + -ĀRIU, + -ŌSU (§ 39).

Deux autres lexèmes disparus ont fourni plus tardivement (probablement vers la fin du haut Moyen Âge) des toponymes munis de l'article : aocc. **castandel* "petite châtaigneraie" (§ 12) et aocc. **fesc* "exploitation agricole appartenant au fisc" (§ 24).

D'autres unités lexicales ou sens peuvent être mis en évidence qui ont appartenu à l'occitan gévaudanais médiéval, bien qu'ils ne soient pas connus jusqu'à présent en dehors de leur emploi en toponymie :

aocc. (agév.) **bachalaria* "terre en culture exploitée directement par le propriétaire" (§ 49)
**balador* "zone plane (replat, sommet)" (§ 50)
**canairil* "lieu où poussent les roseaux" (§ 8)
corona *"escarpement rocheux qui forme le rebord d'un causse" (§ 20)
**clapairet* "petit tas de pierres" (§ 14)
**coltieu* "terre en culture" (§ 15)
combatut *"qui a fait l'objet d'une contestation en justice" (§ 10)
**ermitania* "ermitage" (§ 32)
**gazi* "bien foncier remis en gage" (§ 28)
**marsenquier* "(terre) où pousse le blé d'été" (§ 34)
**merdaric* "ruisseau sale" (§ 36)
prion *"resserré entre des versants escarpés (d'un lieu)" (§ 43)
ronhos *"qui présente des inégalités (d'un terrain)" (§ 18)
**segairil* "champ qui produit du seigle" (§ 45)
**tieure* "tuf" (§ 47).

En dehors des formations délexicales, on peut relever un délocutif (*Ieis Foras*, § 30) et, parmi les formations détoponymiques, deux dérivés en *-és* ayant désigné originellement de petits territoires (*Fraycendés*, § 26 ; *Gavolés*, § 27) ainsi que quelques paires morphologiques associant un nom de lieu simple et un nom de lieu dérivé suffisamment ancien pour avoir subi une syncope à l'intertonique :

(le) Castanet et *(le) Castandel* (§ 12)
Fraissinet et *Fraycendés* (§ 26)
Macello et *(le) Meylet* (§ 37)
Farella et *Pharelta* (§ 42).

Parmi les formations déanthroponymiques apparaissent surtout des dérivés originellement adjectivaux en *-esc* (§ 1, 6, 16, 19, 23, 33, 35) et en *-enc* (§ 5) ainsi qu'un sobriquet employé absolument en toponymie, antérieurement à *ca* 1110 (*Noubloux*, § 40).

Lorsque la documentation recueillie le permet, nous nous sommes efforcé de ne pas laisser dans l'ombre, une fois l'étymologie-origine établie, le développement historique des noms de lieux traités, tant en occitan qu'en français (étymologie-histoire du mot). À cet égard, quelques cas de captations lexicales (§ 10, 17, 50) ou suffixale (§ 4) ou encore plusieurs fausses régressions hypercorrectives survenues en français (§ 31, 49, 50, 51) peuvent être signalées.

1. *L'Almondès* (Saint-Denis-en-Margeride)

1.1. Vers 1109, l'évêque de Mende, Aldebert II, donna à Saint-Privat de Mende[1] «*uno maso* el Almu*n*desc l'alod» (Brunel 1926, n° 13, 28)[2]. Brunel (1926, 348) a pensé qu'aocc. *Almundesc* était un choronyme désignant le «pays d'Aumont (Lozère)». Mais, dans la donation d'Aldebert II, tous les manses dépourvus de noms propres sont toujours situés dans la localité à laquelle ils appartiennent au moyen de syntagmes prépositionnels, généralement introduits par la préposition *en/in* ou, exceptionnellement, par la préposition *de*[3], et non pas situés dans un «pays».

1.2. Or, il n'y a pas de difficulté à identifier *l'Almundesc* avec un nom de localité, à savoir *l'Almondès*, nom d'un hameau, commune de Saint-Denis-en-Margeride (IGN 1:25000, 2637E). Les autres formes anciennes que nous connaissons de ce toponyme sont les suivantes: aocc. *Almondés* et *l-Almondés* 1307 (en contextes latins) «in manso d'Almondes» (FG 1, 125 et n. 1)[4],

---

1 Brunel imprime «sancto Privato» et enregistre «Privatus (sanctus)» à l'index (Brunel 1926, 420) comme s'il s'agissait d'un nom de personne. Il ne peut s'agir que du nom propre d'une église, à éditer «Sancto Privato», et, selon toute probabilité, de celui de l'église cathédrale de Mende, «dont la dédicace à saint Privat est attestée au XIe siècle» (Prévot/Barral i Altet 1989, 84).

2 Il s'agit indubitablement de la préposition *e(n)* suivie de l'article défini. Brunel édite «el Almu*n*desc», mais, plus loin, «e l'Estival» (n° 13, 34).

3 Cf. «*uno maso in* Nicolangas [*l.* Niçolangas]» (4), «*uno maso* de alod *in ipsa vila* [*l.* vila]» (5-6), «*quinque masos* d'alod *in ipsa* vila» (5-6), «*uno maso* e*n* Cu*m*betas» (9), «*uno maso* d'alod en Camarillas» (13), «*uno maso* d'alod *in ipsa* vila» (14), «*uno maso in* Bufeiras» (15), «*uno maso* el *Brolio*» (17-18), «*uno maso* el Munt» (27), «en Mala *Vetula* lo mas que fu d*e* Austorg» (28), «*uno maso* e l'Estival» (34); «*uno maso* de Remeisenc del riu» (11; plutôt «del Riu», comme constituant d'un toponyme complexe).

4 L'éditeur des FG, Boullier de Branche, parle d'un «manuscrit original» (FG 1, 9) ou «considéré comme l'original» (2/1, 292), conservé aux Archives départementales de la Lozère (G 757), sur lequel il a établi le texte en s'aidant des «autres copies» (2/2, 9). Ces «copies contemporaines ou postérieures» (G 759, 761, 763) lui «ont permis dans certains cas de corriger des fautes de copistes et en particulier de rétablir une forme plus exacte des noms propres qui, en dépit de nombreuses corrections, sont

« terris mansorum de Lalmondes [= l-Almondés] et de Roquos » (FG 1, 128), frm. *Lalmondès ca* 1762-168 (Bardet 1982, 65), *l'Almondès* et *Lalmondès* 1852 (Bouret 1852, 10, 187), *La Mondès* (« actuellement », Flutre 1957a, 261). Sur le plan topographique, la situation de l'Almondès est tout à fait compatible avec celle des autres biens localisables légués par Aldebert II à Saint-Privat – l'église et le *mas major* du Buisson, l'église de Javols et la *vila* de Prinsuéjols[5] – comme avec l'ensemble de ses legs.

1.3. Flutre (1957a, 261) n'a fait que citer en passant *l'Almondès*, sans connaître l'attestation de Brunel et sans proposer d'étymologie. Aocc. *l'Almundesc* est un dérivé en *-esc* sur la forme vernaculaire du nom d'homme mlt. *Adalmundus/Almundus* (7e–12e s., Morlet 1971, 17), sans doute par ellipse de **lo mas Almondesc*[6]. On a affaire à une désignation intrinsèque d'habitat (manse médiéval).

2. **Alsort* (nom de lieu fantôme)

Enregistré à l'index des FG (2/2, 468), *Alsort*, qu'on trouve dans « quendam ortum vocatum Alsort » (FG 2/1, 204), est une forme fantôme pour *als Ort<z>*, nom d'un terroir plusieurs fois mentionné dans les FG, par exemple « in territorio dels Ortz, parrochie Sancti Petri de Nogaret (FG 2/1, 77), à identifier

souvent très déformés » (2/1, 292). Les titres produits lors de l'enquête de 1307 sont tirés d'« un volumineux registre intitulé *Radulphe*, coté G 157 » (2/2, 9), qu'« on peut considérer » comme légèrement postérieur à 1307 (2/2, 10). Au total, il est difficile de se faire une idée tout à fait exacte de la situation du texte édité. Dans le texte tel qu'il est édité, les formes toponymiques – tacitement corrigées ou non – sont si souvent fautives qu'il paraît assez difficile de penser que G 757 est un original.

5 Quant à *Mala Vetula* (écrit « Malavetula » à l'index, Brunel 1926, 400), qui est cité immédiatement après *l'Almundesc*, il pourrait s'agir de *Malavieille*, village de Saint-Amans (IGN 1:25 000, 2637 E), à quelques kilomètres au sud de Saint-Denis-en-Margeride. Boullier de Branche (FG 1, 175; 2/2, 506) fait cependant connaître trois manses médiévaux qui pourraient être aussi des candidats convenables : *Malavielha* = *Malavieille*, terroir de Saint-Laurent-de-Muret (FG 1, 20 et n. 4); *Mala Vetula* = *Malevieille*, village de Chanac (FG 2/1, 133 et n. 3); *Malavetula* = « Mallevieilleu [*sic*] », terroir de Saint-Germain-du-Teil (FG 2/1, 96 et n. 3).

6 Un assez grand nombre de noms de lieux gévaudanais est dérivé d'un nom de personne médiéval au moyen du suffixe *-esc* > *-és* (francisé en *-ès*) < -ISCU (Adams 1913, 186-188, 310-311; Ronjat 1930-1941, 3, 382) ou de sa forme féminine (pour le féminin en toponymie, cf. Wolf 1985a). Ces formations déanthroponymiques ont été brièvement évoquées par Flutre (1957a, 255, 260, 258, 261, 263, 264, 265, 266, 267) et par Soutou (1961, 53-55). Il va sans dire que, malgré Flutre, de telles formations sont occitanes et n'ont de « germanique » que l'origine de la plupart des anthroponymes qu'elles impliquent (confusion entre étymologie du nom de lieu et étymologie de sa base anthroponymique).

avec *les Orts*, pâture, commune et section de Saint-Pierre-de-Nogaret (FG 2/1, 52 n. 6). Ce nom de terroir est issu de la toponymisation d'aocc. *ort* s. m. "jardin potager" (FEW 4, 489a, ORTUS; Rn 4, 387-388; DAOA 856). Il était encore objectivement motivé en 1307 («quendam ortum vocatum Alsort»).

3. *Arbouroux* (Ribennes)

3.1. Frm. *Arbouroux* est le nom d'un village de la commune de Ribennes, à la limite de Javols (IGN 1:25000, 2637 O). Nous connaissons les attestations anciennes suivantes: aocc. (en contexte latin) *Alboros* 1307 (nom d'un manse, FG 2/2, 159)[7], frm. *Arbouroux ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 62), *Arbourous* 1852 (Bouret 1852, 16). Ce toponyme a été expliqué par Hallig (1958, 333) comme un dérivé de ALBARU "peuplier blanc" (REW 318; FEW 24, 286-297, ALBARUS; DAO 509, 2-3) formé à l'aide du suffixe collectif -ōSU. Hallig (1958, 333 n. 26) justifiait son interprétation par la remarque suivante: «Vortoniges *a*- kann werden zu *o*-; vgl. Brunel, Doc. S. 261; Ronjat 1, S. 291».

3.2. L'explication de Hallig ne peut pas être maintenue. D'une part, le changement de *a* prétonique en *o* n'est documenté de manière sûre, en Gévaudan, que depuis l'extrême fin du 15e siècle (Brunel 1916, 261-262: bien attesté en 1499, un exemple isolé en 1332 qui pourrait être «une distraction de scribe»; Ronjat 1930-1941, 1, 291). D'autre part, contrairement aux anciens *o* prétoniques, les nouveaux *o* prétoniques issus de *a* ne sont pas passés à [u], comme ce serait le cas, à en croire Hallig, dans *Arbouroux* (cf. Ronjat 1930-1941, 1, 298: un seul exemple d'un tel changement, dans un ethnique du Lot). Enfin, de toute manière, Ribenne est situé en dehors de la zone caussenarde de la Lozère dans laquelle «*a* prétonique initial ou intertonique se ferme en *o*» (Camproux 1962, 1, 56-57, cf. encore 1, 54; Camproux s. d., cartes 8-10).

3.3. Il convient donc d'expliquer *Arbouroux* comme un dérivé en -ōSU[8] de lat. ARBORE s. f. (devenu m.) "arbre" (REW 606; FEW 25, 88a, ARBOR). La forme *Alboros* (1307) manifeste l'alternance connue dans aocc. *arbre* ~ *albre* s. m. "arbre" (DAO 449, 1-1). L'absence d'article, qui se constate également dans la très grande majorité des toponymes lozériens en -ōSU formés sur des noms de plantes, incite à placer vers 700 le terminus *post quem non* de cette série dérivationnelle et par conséquent celui de *Arbouroux* (cf. Chambon

---

7 Le toponyme est déjà mentionné dans un acte de 1292 reproduit dans les FG, mais que Boullier de Branche n'édite pas (FG 2/2, 162).

8 Pour un panorama du développement de ce suffixe dans les langues romanes, voir Bastardas i Rufat (1994, 205-208); cf. aussi Wolf (1996, 396) et Hallig (1958, 325).

2005). Par ailleurs, la formation est suffisamment précoce pour que la base ait échappé à la syncope[9] (une formation plus récente sur une forme syncopée comme aocc. *arbre* aurait conduit à **Arbroux*); il en va de même dans un dérivé collectif, sans doute plus ancien (< lat. ARBORĒTU), à savoir *le Bour(r)et* (Crandelles, Cantal) <*Arboret* 1432 (Chambon 2009b, 65). *Arbouroux* a toutes les chances d'avoir été originellement un nom de terroir, promu ensuite en nom d'habitat (manse médiéval).

4. *Arboussous* (Saint-Sauveur-de-Peyre)

4.1. Frm. *Arboussous*, nom d'un hameau ruiné de la commune de Saint-Sauveur-de-Peyre (IGN 1:25000, 2638O), *Arboussous ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 62), ne doit pas être considéré comme une formation en -ōSU qui serait parallèle au dérivé en -ĒTU de ARBUTEU *"arbousier" (REW 609; FEW 25, 91ab, ARBUTEUS) qu'on trouve en Lozère dans *Arbousset* (nom d'un hameau de Moissac) et *l'Arbousset* (nom d'un hameau de Saint-Germain-de-Calberte), mlt. *Arbosseto/Arboceto* 1307 (Hallig 1958, 335; Balmayer 1982, 43-44; FG 2/1, 266).

4.2. Les formes les plus anciennes sont en effet aocc. (en contextes latins) *Arbosol ca* 1110-1120 et *Arborsol* av. 1147 (nom d'un manse, Belmon 1994, 34, 71, 77); cf. encore le nom de personne *Johannes d'Arborsor* 1258 (copie Doat; DocAubrac 1, 104), *Johannes d'Alborsol* 1266 («minute?»; *op. cit.*, 1, 144)[10]. On a donc affaire à un composé de lat. ARBORE s. f. (devenu m.) "arbre" (REW 606; FEW 25, 88a, 90ab, ARBOR) + lat. SŌLU adj. "seul, unique" (REW 8080; FEW 12, 78-80, SOLUS). Ce toponyme a désigné originellement un arbre isolé servant de point de repère dans le paysage: on a affaire à un nom de terroir, typique du *saltus*, secondairement promu en nom d'habitat (manse médiéval).

4.3. Dans les formes anciennes, l'alternance *Arb-* ~ *Alb-* est identique à celle d'aocc. *albre* ~ *arbre* (DAO 449, 1-1). Le groupe *-rs-* a été accommodé en [-s-] (cf. Ronjat 1930-1941, 2, 203-204). En outre, Saint-Sauveur de Peyre est situé dans l'aire lozérienne où *-l* final s'amuït (Ronjat 1930-1941, 2, 310; Camproux 1962, 1, 309; Camproux s. d., carte 306). Cet amuïssement a conduit

---

9 «Les dernières syncopes sont tardives dans les parlers occitans du Massif Central. Cf., en Auvergne, le cas de *la Parlette* (< aocc. *la Pratleta*), dérivé détoponymique d'un simple présentant l'article (aocc. *la Pradel(l)a*) [...]. En Vivarais, l'amuïssement de l'intertonique paraît se produire *ca* 800 au plus tôt dans le dérivé détoponymique *Issarlès* (voir Chambon 1999, 57-59)» (Chambon 2009a, 35 n. 23).

10 Cf. sans doute aussi le nom de personne Étienne d'*Arboscol* (à éditer *Arbosçol*), nom d'un chapelain, légataire d'un habitant de Marvejols en 1257 («copie informe»; DocAubrac 1, 100, 101).

en français à une captation graphique par la série des noms de lieux en *-ous* (< -ōsu): cf. *Broussous* (Paulhac; Vebron), *Espinassous* (Saint-Étienne-Vallée-Française) et *Trémoulous* (Arcomie; Prinsuéjols; tous Bouret 1852). Enfin, une composition de l'époque littéraire, sur aocc. *arbre*, n'aurait pas manqué de conduire à **Arbressou(l)*. La formation est donc assez ancienne pour que dans le composé *Arbor(e) sōlu portant un seul accent principal, le -o- de *Arbore ait échappé à la syncope survenue dans le mot simple et ait été maintenu en tant qu'intertonique. La formation est toutefois suffisamment tardive pour que le substantif ait déjà passé, comme le montre l'accord, du féminin au masculin (le genre originel n'est conservé qu'en logoudorien et portugais; REW 606 et FEW 25, 90b).

5. *Ausselenc/Lausselincq* (Saint-Pierre-de-Nogaret); *Richardenc* (Hures-la-Parade)

5.1. Dans un article consacré aux couches les plus anciennes de la toponymie de la Lozère, Hallig (1970 [1954[1]], 110) a indiqué que frm. *Ausselenc*, nom d'un hameau de Saint-Pierre-de-Nogaret (= *Lausselincq* sur la carte IGN 1:25 000, 2539 E), aocc. (en contexte latin) *l'Auselenc* 1307 («mansus del Auselenc», FG 1, 34 et n. 7), était formé «mit einem vorkeltischen Suffix» (ou «Leitsuffix») «[*]-*inco*[-]». Il en irait de même, selon Hallig, d'aocc. *Richardenc*, nom d'un terroir de la commune d'Hures-la-Parade (FG 1, 45 n. 1), aocc. (en contexte latin) *Richardenc* 1307 (FG 1, 45)[11].

5.2. Il y a dans ces explications une confusion manifeste entre l'origine (au reste controversée) du suffixe et l'origine des noms de lieux en tant que tels, ou, si l'on préfère, entre *etimologia remota* et *etimologia prossima*. En tant que nom de lieu, *Ausselenc/Lausselincq* est une formation médiévale sur le nom de personne aocc. *Aucel* (Fexer 1978, 85) combiné au suffixe aocc. *-enc*, formant des adjectifs d'appartenance et secondairement, surtout dans des noms de monnaies, des substantifs tirés de noms de personnes (Adams 1913, 178-180, 306-309; Ronjat 1930-1941, 3, § 691). La présence de l'article, en 1307 comme de nos jours, laisse présumer l'ellipse d'aocc. *mas* s. m. "exploitation agricole" (ou d'un autre mot masculin du même paradigme) dans **lo (mas) Auselenc > l'Auselenc*.

5.3. Aocc. *Richardenc* a été formé selon le même procédé sur le nom de personne aocc. *Richard* (Brunel 1926, 427-428: *Richard* et *Richart*; FG 1, 113

[11] Hallig connaît le même toponyme à Florac et à Meyrueis. Nous n'avons pu retrouver sa source (øBouret 1852; ø Anon. s. d.).

et 2/1, 225: *Richart*). La dérivation est probablement antérieure au dévoisement des consonnes sonores finales (11e/12e siècle; Grafström 1958, 215-218; Pensado 2000, 45; Chambon 2003, 75 n. 47). Comme dans *Ausselenc/Lausselincq* et dans toute cette série suffixale, on a affaire à des désignations intrinsèques d'habitats (manses médiévaux).

5.4. Dans les FG les noms de manses sont généralement construits à l'aide de la préposition *de*, par exemple: *mansus de las Boissonadas*, *mansus de Capra*, *mansus de la Colombeira*, *mansus de la Robertaria* (FG 2/1, 79). Au contraire, les dérivés en *-enc* sont généralement construits comme des adjectifs déterminant *mansus*: par exemple, *mansus Bernardenc*, *mansus Gaufrezenc*, *mansus Guilharmenc*, *mansus Ublonenc* (FG 2/1, 79 et 80). C'est pourquoi on peut penser que le tour *mansus vocatus Richardenc* (FG 1, 45) signale que *Richardenc* s'était autonomisé comme toponyme.

6. *Bertrèzes* (Saint-Amans)

6.1. Frm. *Bertrèzes* est le nom d'un hameau de la commune de Saint-Amans, sur le plateau de la Margeride. Ce toponyme a été interprété par Flutre (1956-1957, 276). Sans mentionner de formes anciennes, celui-ci a enrôlé «*Bertrèzes*, *-trezès*, *-trezet* (Cne de Saint-Amans)» parmi les «toponymes lozériens d'origine gauloise», en le plaçant sous **barros* "touffe". Il y voyait un «dérivé **barra-t-/*barri-t-*, d'où a. pr. *barta* "buisson" [...] etc., avec alternance *bart-/bert-*» et «*r* parasite qui se présente assez fréquemment dans les parlers gévaudanais». S'il gardait un prudent silence sur le curieux tronçon *-èzes/-ezès/-ezet*, Flutre en disait assez sur *Bertr-* pour rendre son explication plus que difficilement recevable.

6.2. Voici la documentation dont nous disposons:

(1) mlt. *Bertradesco ca* 1110-*ca* 1120 «In Bertradesco mas I d'alod quem dedit Eustorgia supradicta» (Belmon 1994, 42 et 78);

(2) aocc. *Bertrazés* 1307 (en contexte latin, comme toutes les attestations d'ancien occitan suivantes) «deinde usque ad peyronum Sancti Amancii et deinde usque ad terras et cum terris de Bertrazes» (FG 1, 96);

(3) *Bertrazés* 1307 «in manso de Bertrazes, parrochie Sancti Amancii» (FG 2/2, 166);

(4) *Bertrazés* 1307 «in manso de Bertrazes, sito un parrochia Sancti Amancii» (FG 2/2, 321);

(5) *Betrazés* 1307 «Item, mansus Sancti Amancii confrontatus ex diversis suis partibus cum terris seu territoriis mansorum de Gontayres et de Ranco et de Betrazes et de Fabricis et de Calmeta et de Granolhaco» (FG 1, 99);

(6) *Bertrarés* 1307 «Item, mansus seu villa de Salhens confrontatus ex diversis suis partibus circumcirca cum terris de Fonte Berlierre et cum terris de Chantaduc et cum

terris mansi de Bertrares et cum terris del Mont et cum terris de Orbas et cum terris de la Costa et de Cuminals» (FG 1, 107);

(7) *Bertrayrés* 1307 «in manso de Ranco, parrochie Sancti Amancii, confrontato ex diversis suis partibus cum terris seu territoriis mansorum de Muelhapa et de Gontayres et Sancti Amancii et Folhosa et de Bertrayres» (FG 1, 120);

(8) *Bertrayrés* 1307 «mansum de Bertrayrés, parrochie Sancti Amancii, et quicquid habet in villa de Sancto Gallo» (FG 2/2, 259);

(9) frm. *Bertrezès ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 65);

(10) *Bertrezes* 1779-1780 (Cassini, feuille 54);

(11) *Bertrézets* 1852 (Bouret 1852, 46);

(12) *Bertrezès* 1939 et 1949 (FG 1, 96 n. 10; 2/2, 166 n. 11);

(13) *Bertrèzes*, (13 *bis*) *-trezès*, (13 *ter*) *-trezet* 1956 (Flutre 1956-1957, 276);

(14) *Berthrezets* 1985 (Buffière 1985, 2, 1420);

(15) *Bertrèzes* 1985 (IGN 1:25000, 2637E);

(16) *Bertrèzes* 1994 (Belmon 1994, 78).

Sur la carte au 1:25000 de l'IGN (consultée sur le site Géoportail en 2011), on lit toujours *Bertrèzes*; au cadastre actuel (consulté sur le même site de l'IGN), on a *Bertrezés* (accent aigu peu net).

6.3. L'attestation la plus ancienne (1) ainsi que la forme la plus fréquente dans les FG (2, 3, 4) permettent d'établir qu'on a affaire à une issue de **Bertradesc*, dérivé en *-esc* construit sur la forme vernaculaire de mlt. *Bertradus*, nom de personne bien attesté en Gaule par Morlet (1971, 55), avec le féminin *Bertrada*, essentiellement du 8e au 10e siècle. Le traitement de -D- dans le nom de personne emprunté au francique est identique à celui de -D- intervocalique latin (Ronjat 1930-1941, 2, § 275). Pour <d> représentant en (1) le stade archaïque [ð], voir Brunel (1916, 265-266), Grafström (1958, 128 *sqq.*) et Kalman (1974, 58-59); le stade [z] est atteint dans les attestations de 1307.

Le même point de départ explique frm. *Bertrazès*, nom d'un hameau de Tauriac-de-Naucelle (Aveyron; IGN 1:25000, 2340E; Dardé 1868, 28), *Bertrazes* 1777-1778 (Cassini, feuille 17). On a affaire à des désignations intrinsèques d'habitats (manses médiévaux).

6.4. En ce qui concerne les variantes médiévales dans les FG (5-8), il convient de garder à l'esprit le fait que, dans ce document, «[l]es noms propres [...], en dépit de nombreuses corrections, sont souvent très déformés» (FG 2/1, 292). *Betrazés* (5) s'explique par une dissimilation occasionnelle, sans doute purement graphique; la forme (6) semble constituer un exemple sans lendemain d'échange entre [z] et [r] à l'intervocalique (cf. Ronjat 1930-1941, 2, 142); les formes en *-ayrés* (7, 8), qui s'appliquent certainement au même manse que

les précédentes et que *Bertrazés* (2-5), restent difficiles à expliquer (cacographies ? ou contamination par *Gontayrés* [5, 7] ?).

6.5. Plus tard, [a] intertonique de *Bertrazés* a été adapté en schwa par le français (9, 19, 12, 13 *bis*, *ter*), selon la règle de conversion occ. *ornament* = fr. *ornement*, sauf en (12), isolé, qui laisse supposer [e] (cf. *Costéboulès ca* 1762-1768, ci-dessous § 16.1.). Les formes récentes en *-et(s)* (11, 13 *ter*, 14) représentent une captation graphique de la finale par le suffixe diminutif *-et*[12].

Quant à la forme *Bertrèzes*, relevée dans la seconde moitié du 20e siècle (13 *bis*), elle est probablement le fruit d'une négligence graphique que la carte de l'IGN (15) a officialisée, peut-être à partir d'une forme sans accent graphique, comme celle qui figure, par exemple, sur la carte de Cassini (10). La nouvelle graphie impliquerait le déplacement de l'accent, ce qui équivaudrait à une amputation du suffixe originel du mot : nous ignorons ce qu'il en est dans l'usage oral réel sur place. On remarque cependant que, dans les parages de Saint-Amans (même feuille 2637 E de la carte au 1:25 000 de l'IGN), d'autres noms de lieux ont, comme *Bertrèzes*, perdu leur accent grave traditionnel : *Altès* (commune des Laubies), *le Choizinès* (Saint-Gal), *le Giraldès* (Les Laubies), *Truc de Malbertès* (Saint-Denis-en-Margeride) et *Fontaine de Malbertès* ont été respectivement transformés en *Altes*, *le Choizines*, *le Giraldes* et *Truc de Malbertes* et *Fontaine de Malbertes*[13], d'une manière qui peut sembler délibérée (cf. encore ci-dessous § 19.4.). Faut-il songer à une action concertée émanant de quelque commission de toponymistes experts réunie sous la houlette de l'IGN ?

7. *Bonalbert* (Saint-Laurent-de-Muret)

Frm. *Bonalbert*, nom d'un écart de Saint-Laurent-de-Muret (IGN 1:25 000, 2538 E), a été classé par Flutre (1957a, 260), sans autre forme de procès, sous le nom de personne *Albert*. Or, *Bonalbert* est à identifier, presque à coup sûr, à mlt. *Bonalberco* (abl.) en 1246 (copie Doat ; DocAubrac 1, 67) et à aocc. *Bonnauberc* en 1298 (« la faissa de Bonnauberc » ; *op. cit.*, 1, 356). On préfèrera donc comme point de départ un composé d'aocc. *bon* adj. "de bonne qualité ; agréable" (FEW 1, 433b, BONUS ; Rn 2, 235 ; Lv 1, 154 ; DAOA 165) + aocc. *alberc* s. m. "logis, demeure, maison ; hébergement" (FEW 16, 158a, *HARIBERGÔN ; Rn 2, 50 ; Brunel 1926, 451, 452 ; Brunel 1952, 229). Il est dès

[12] Cf. *Lestèvenès* (Le Luc ; IGN 1:25 000, 2737 O), qui est *l'Estevenets* chez Bouret (1852, 12), et *Choisinès* (Saint-Gal ; FG 1, 120 n. 3), qui est *Choisinets* chez le même auteur (Bouret 1852, 101).

[13] Le lieu-dit *Malbertès* (même commune) a toutefois conservé son accent.

lors probable qu'aocc. *Bonalbert* (FG 2/1, 122, 235) et mlt. *Bonum Albertum* (FG 2/1, 248) sont fautifs pour *Bonalberc*, *Bonum Albercum*. On a affaire à une désignation intrinsèque d'habitat.

8. *Los Canairils* (vers Hures-la-Parade)

En 1307, aocc. *los Canairils* était le nom d'un manse situé dans les parages des Hérans, commune d'Hures-la-Parade. Ce toponyme n'a pas été identifié par Boullier de Branche (FG 2/1, 250). Il s'agit de la toponymisation d'un aocc. **canairil* s.m. "lieu où poussent les roseaux", dérivé en *-airil* (Ronjat 1930-1941, 3, 339) sur aocc. *cana* s. f. "roseau" (FEW 2, 199a, CANNA; DAO 1166, 2-1). Le suffixe *-airil* est relativement peu productif en occitan (ø Adams 1913; Ronjat 1930-1941, 339); cf. néanmoins arouerg. *canabayril* s.m. "chenevière" (1334, Chambon 1978, 220-221, 225), *femorairial* "tas de fumier" (1351, Thomas 1910, 226-228; FEW 3, 546b, FIMUS), aauv. *femorayriel* et var. "id." (15e s., DAOA 572), arouerg. *palhairil* "construction où l'on met la paille" (1267, DocAubrac 1, 175), arouerg. *ribairil* "terrain situé près d'un cours d'eau" (Chambon 1978, 221). Voir ci-dessous, § 25.2. et 45. On a affaire à un nom de terroir secondairement promu en nom d'habitat (manse médiéval).

9. *Canalelas/Chanalelhas* (Saint-Bonnet-de-Chirac), *Canarilles* (Saint-Privat-de-Vallongue)

9.1. Un manse nommé *Chanalelhas* est abondamment cité, avec de nombreuses variantes, dans les FG (1307): voir FG 1, 23 et 2/2, 485 (index). Boullier de Branche a identifié ce toponyme avec *les Chanavières*, «terroir à Chirac, section des Violles» (FG 1, 23 n. 3; 2/1, 62 n. 3). La phonétique s'oppose absolument à cette identification, et de même les données du texte: *Chanalelhas* est en effet explicitement situé dans la paroisse de Saint-Bonnet-de-Chirac («in parrochia Sancti Boniti» FG 2/2, 207 et 266; aussi 2/2, 376, dans un document inséré datant de 1292). D'autre part, le manse de *Chanalelhas* jouxtait celui de Ras, commune de Chirac (FG 2/1, 119; cf. 2/1, 170, 243), ce qui implique qu'il était situé dans la partie septentrionale de l'actuelle commune de Saint-Bonnet-de-Chirac. *Chanalelhas* a disparu de la toponymie majeure.

9.2. Par ailleurs, les plus anciens documents concernant le prieuré de Chirac font usage à plusieurs reprises, comme nom d'une *villa*, d'aocc. *Canalelas* 1098-1106, 1098-1109, 1098-1112 et 1098-1118 (Belmon 1994, 46, 53, 54, 54, 61) et *Canalelas/Canalil(l)as ca* 1110-1120 (Belmon 1994, 34, 35 [2]). Il

s'agit vraisemblablement du même toponyme que le *Chanalelhas* des FG. Belmon (1994, 79) propose «La Chanavière, cant. Marvejols, comm. Saint-Bonnet-de-Chirac, l.-d. disparu», ce qui ne convient pas davantage que *les Chanavières* de Boullier de Branche.

9.3. Aocc. *Canalelas/Chanalelhas* remonte à lat. CANALĪCULA s. f. "petit conduit, petit canal" (TLL, 3, 223; REW 1567), non continué dans le lexique, mais cristallisé à plusieurs reprises dans la toponymie méridionale (Alpes-de-Haute-Provence, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme, Creuse). Voir Thomas (1877, 264 et N. 2), Gröhler (1913-1933, 2, 229), Vincent 1937 (§ 113, 543), Rostaing (1950, 134-135), Nauton (1951, 14), DNLF (185) et TGF (§ 20208-20209: cinq exemplaires, tous sans article, que Nègre interprète, contre toute évidence, comme des dérivés formés en occitan).

9.4. D'autre part, frm. *Canarilles*, nom d'un écart de Saint-Privat-de-Vallongue (Bouret 1852, 68), aujourd'hui disparu, semble-t-il (cf. cependant *Ravin de Canarilles*, IGN 1:25 000, 2740 ET), continue la variante CANALĪCULA (avec dissimilation entre latérales). Aocc. *Canalelas* 12e s. cité par Flutre (1957b, 80) correspond, d'après la cote citée (Arch. Aveyron, D 250), aux attestations fin 11e s.-déb. 12e s. mentionnées *supra* (§ 9.2.) et ne concerne donc pas *Canarilles*. Un «télescopage» entre pré-i.-e. **kan-al-* (sans existence) et lat. *canalis*, envisagé par Flutre (1957b, 80), est, cela va sans dire, à exclure.

9.5. Dépourvus d'article, *Canalelas/Chanalelhas* et *Canarilles* ont été formés avant *ca* 700 (cf. Chambon 2005). Dans les deux cas, on a affaire à des noms de terroirs secondairement promus en noms d'habitats (manses médiévaux).

10. *Cap Combattut* (Marchastel)

Frm. *Cap Combattut*, nom d'un écart, commune de Marchastel (IGN 1:25 000, 2538 E), *Cap-Combattu* 1852 (Bouret 1852, 72), est attesté en 1415-1416: aocc. *Gua Combatut* «La teguda de Gua Combatut fon venduda, a Pradas» (DocAubrac 2, 760). Il s'agit d'un composé d'aocc. *g(u)a* s. m. "gué" (FEW 17, 438b; Rn 3, 412; Brunel 1952, 244) + aocc. *combatut* part. passé-adj. de *combatre*, dans le sens de *"qui a fait l'objet d'une contestation en justice" (appuyé par aocc. *combatre* "attaquer en justice", Gévaudan *ca* 1109, FEW 2, 936a = Brunel 1926, n° 13, 20, 41). Ce composé a dû s'appliquer à l'origine à un gué contesté sur le ruisseau de Cap Combattut ou sur le ruisseau des Plèches (il s'agit donc d'un nom de terroir secondairement promu en nom d'habitat). Le premier terme a été capté ensuite par occ. *cap* s. m. "tête; sommet" (FEW

2, 334a, CAPUT; DAO 174, 4-1). La même captation se retrouve dans *Ga Francesc ca* 1190 (Brunel 1926, n° 254) devenu *Gap Français*, lieu détruit, commune de Pont-de-Montvert (Flutre 1957a, 259; Soutou 1961, 54), puis *Cap Français* sur la carte IGN au 1:25000 (2739OT).

11. *Lo *Capinas* (nom de lieu fantôme)

Dans un passage des FG, Boullier de Branche a lu «cum lo Capinas de Sem-Peyre» (FG 1, 43 avec n. 6: «?»). L'éditeur a ensuite enregistré ce nom de lieu à l'index (1, 166). Il s'agit d'un fantôme: «lo Capinas» est une erreur de lecture manifeste pour «lo capmas de Sem-Peyre». Agév. *capmas* s. m. "habitation principale d'un domaine" (1307) est donc à ajouter aux données du FEW (2, 343b, CAPUT). *Sem-Peyre* désigne manifestement, d'après le contexte, Saint-Pierre-des-Tripiers.

12. Le type *(le) Castandel* (Gard et Lozère): *le Castandel* (Saint-Martin-de-Boubaux; Bassurels), *Castandel* (Saint-Étienne-Vallée-Française; Saint-Germain-de-Calberte)

Sauf erreur de notre part, ce type cévenol a retenu seulement l'attention de Fabre (1980, 348).

12.1. Deux représentants de ce type sont des dérivés détoponymiques.

12.1.1. Dans le Gard cévenol, frm. *Castandel* désigne un terroir de Sumène (IGN 1:25000, 2741 ET). À trois kilomètres plus au nord, dans la même commune et sur la même crête séparant les vallées du Rieutord et de l'Hérault, se trouve un hameau nommé *le Castanet* (IGN 1:25000, 2741 ET), mlt. *Castaneto* 1513 (Germer-Durand 1868, 49), frm. *Castanet* 1777-1778 (Cassini, feuille 56). *Castandel* continue par conséquent un dérivé détoponymique diminutif du type *CASTANETELLU (sur *CASTANĒTU), dénotant un dédoublement d'habitat. Ce dérivé est de formation suffisamment ancienne pour avoir subi la syncope de [e] intertonique et remonte par conséquent à l'époque prélittéraire (cf. ici n. 9). L'article semble être une acquisition récente dans le simple et son absence dans le dérivé est attendue; cela incite à situer avant *ca* 700 (cf. Chambon 2005) la formation du couple. Pour d'autres exemples de dérivés détoponymiques anciens de formation similaire, voir Chambon (2009a).

12.1.2. Une solution identique, mais de date postérieure à l'emploi obligatoire de l'article dans les toponymes délexicaux, doit être envisagée pour frm. *le Castandel*, nom d'un écart de Mialet (Gard), *le Castandel* 1778-1781

(Cassini, feuille 91). Celui-ci peut en effet être mis en rapport avec *le Castanet*, nom d'un écart de la même commune (voir IGN 1:25000, 2740ET et 2741ET; ø Germer-Durand 1868 et Cassini, feuille 91). La relation topographique entre le référent du simple et celui du diminutif n'est cependant pas aussi claire qu'à Sumène: le Castanet se situe dans la vallée du Gardon de Mialet, tandis que le Castandel est assez profondément enfoncé dans la vallée du ruisseau des Rules (affluent de gauche du Gardon). Si les deux localités ne sont distantes que de deux kilomètres environ à vol d'oiseau, la distance qui les sépare, par les routes actuelles, est nettement supérieure. Le toponyme de base et le dérivé sont pourvus de l'article, mais le dérivé est antérieur aux dernières syncopes (cf. ci-dessus n. 9).

12.2. D'autres exemplaires cévenols (Gard, Lozère) paraissent en revanche d'origine délexicale. Dans une même petite zone des Cévennes, le même nom de lieu *le Castandel* se rencontre encore à quatre reprises pour désigner de modestes écarts, dans des communes qui forment avec Mialet un ensemble compact d'un seul tenant, sur les limites du Gard et de la Lozère:

(1) à Saint-Paul-la-Coste (Gard): frm. *le Castandel* (IGN 1:25000, 2740ET; Germer-Durand 1868, 49), *Castandel* 1778-1781 (Cassini, feuille 91);

(2) à Saint-Martin-de-Boubaux (Lozère): frm. *le Castandel* (IGN 1:25000, 2740ET), *lou Castandel* déb. 19e s. (lieu-dit, cadastre napoléonien, Fabre 1980, 348), *Castandel* 1852 (Bouret 1852, 74);

(3) à Saint-Étienne-Vallée-Française (Lozère): frm. *Castandel* (Bouret 1852, 74), *Ruisseau du Castandel*, nom d'un affluent du Gardon (cadastre napoléonien, déb. 19e s.; Fabre 1980, 348) et le diminutif *le Castandelet* (IGN 1:25 000, 2740ET);

(4) à Saint-Germain-de-Calberte (Lozère): frm. *Castandel* (IGN 1:25000, 2740ET: ruines; même forme dans Bouret 1852, 74), mlt. *Castandello* 1307 «in manso de Castandello habet dominus Rex duos focos sub sua juridictione» (FG 1, 57 et forme évidemment fautive «Castaydello», *ibid.*), frm. *le Castandel* 1778-1781 (Cassini, feuille 91).

En outre, (5) frm. *le Castandel* est le nom d'un lieu-dit de Bassurels, Lozère (IGN 1:25000, 2641ET), à l'ouest de la zone précédente, et, un peu au sud de celle-ci, (6) frm. *Vallat du Castandel* désigne un affluent de droite de la Milliérine, à L'Estréchure (Gard), *Ravin dit le Valat des Castandels* déb. 19e s. (tous les deux Fabre 1980, 348).

Dans aucun de ces six cas, nous ne connaissons l'existence d'un toponyme de base du type de *(le) Castanet*. Une solution détoponymique paraît donc à exclure ici.

12.3. Pour rendre compte de ces six exemplaires, on s'orientera donc de préférence vers une solution délexicale, à savoir un lat. *CASTANETELLU s. n.

/ aocc. **castandel* s. m. "petite châtaigneraie", formé à l'aide du suffixe -ELLU (ou issue) sur CASTANĒTU s. n. "châtaigneraie" (attesté chez Columelle, TLL 3, 524) ou sur son issue, à une date antérieure aux dernières syncopes. L'article étant présent, plus ou moins nettement, dans les six exemplaires ci-dessus, les toponymisations paraissent généralement postérieures à *ca* 700 (cf. Chambon 2005) et peuvent être assignées à l'occitan prélittéraire. On a affaire à des noms de terroirs, typiques du *saltus*, parfois secondairement promus en nom d'habitats.

L'existence d'un tel dérivé, limité à une petite zone des Cévennes, ne doit pas étonner. Les parlers de la région cévenole sont en effet les seuls du domaine occitan qui soient restés fidèles à l'appellatif simple issu de lat. CASTANĒTU: voir FEW (2, 467b, CASTANETUM: Alès dans ALF)[14], DAO (640, 1-1: Alès 1756), ALMC 273 (Ardèche p 35 = Laurac, Lozère p 39 = Meyrueis) et surtout ALLOr 267 (GardN., Aveyr. p 12.30 = Veyreau, LozèreS., Ardèche p 07.01 = Gravières); ø ALLOc 202.

12.4. Il convient donc d'abandonner l'interprétation assez confuse avancée par Fabre (1980, 348), qui supposait une « double suffixation latine *-atu* + *-ellu* [ayant] donné *-adèl* en occitan », puis une mécoupure d'un suffixe *-dèl*, « ajouté tel quel à *castanh* "châtaignier" ».

12.5. Les attestations toponymiques ci-dessus, particulièrement denses et impliquant des exemplaires formés à des dates anciennes (avant *ca* 700, ci-dessus § 12.1.1.; avant les dernières syncopes, ci-dessus § 12.1.2.; avant 1307 et probablement avant *ca* 700, ci-dessus § 12.2.1. [4]), la conservation exceptionnelle de CASTANĒTU dans le lexique et celle du diminutif ancien *CASTAN(E)-TELLU en toponymie (ci-dessus § 12.2.), peuvent conduire à penser que la culture du châtaignier dans la zone cévenole considérée est l'héritière d'une tradition remontant plus haut que ne le disent Cabanel (2000, 31: « premières plantations vers 1000-1100 », d'après des toponymes) ou Pitte (2008, 9).

13. *Chalmen* (Marvejols)

Ni Boullier de Branche (FG 1, 17 n. 6: « ? »), ni Flutre (1957b, 67) ne sont parvenus à identifier ce nom de lieu mentionné dans les FG. Il s'agit de *la Champ*, nom d'un terroir situé à l'ouest de Marvejols (IGN 1:25000, 2638O).

---

[14] Rouerg. *castanet* que le FEW impute à Mistral est une erreur: rectifier la forme en *castagnet*; la source de Mistral est Nant *costognet* dans Vayssier (1879, 114), forme exactement confirmée par ALLOr (267 p 12.32).

Pour le type issu de *CALME au sens de "montagne au sommet aplati, plateau", voir FEW (2, 100b et 101a, CALMA) et DAO (201, 2-1).

14. *Lou Clapeyrets* (Trélans)

14.1. Ni Boullier de Branche (FG 2/1, 56 n. 8: »?»), ni Flutre (1957b, 100) n'ont identifié mlt./aocc. *rivus de Clapairet* (FG 2/1, 56). Il s'agit du *R^au^ de Clapeyrets*, affluent de droite du Doulou, qui flue dans la commune de Trélans (IGN 1:25000, 2538 E). La situation de ce ruisseau convient parfaitement au passage des FG. Le cours d'eau sert en effet de confront méridional à un ensemble foncier constitué par Plagnes (commune de Trélans), Mailhe-Biau (même commune), Cantecouyou (commune des Salces) et la Rozière (même commune), la Vayssette (même commune) et le cours supérieur du Doulou faisant limite à l'est, la terre d'Aurelle (commune d'Aurelle-Verlac, Aveyron) à l'ouest. Il est donc erroné de situer ce *rivus*, comme le fait Flutre, dans l'actuelle commune des Salces.

14.2. Cet hydronyme est une formation détoponymique qui garde le souvenir du nom d'un manse médiéval: aocc. (en contextes latins) *Clapairet* 1261 «mansus de Clapairet» (DocAubrac 1, 110, 111), *Clapeyret* 1266 (copie 1766) «cum via qua itur de Planias versus Saniam Clauzam [=*Sineclauze*, lieu-dit, Aurelle-Verlac, Aveyron; IGN 1:25000, 2538 E] et cum manso de Clapeyret» (*op. cit.*, 1, 150), *Lapeiret* [*sic*] 1445 (copie Doat; *op. cit.*, 2, 716), *Clapayret* et *Clapeyret* 1479 (*op. cit.*, 2, 727), mfr. *Lapeyret* [*sic*] 1446 (copie Doat; *op. cit.*, 2, 724). Le toponyme est conservé par *lou Clapeyrets*, nom d'un lieu-dit de Trélans, près du ruisseau (IGN 1:25000, 2538 E).

14.3. *Clapairet* est la toponymisation d'un aocc. **clapairet*, diminutif d'aocc. *clapier* s. m. "tas de pierres" (FEW 2, 735b, [*]KLAPPA; DAO 282, 1-3; DAOA 249; aj. arouerg. id. 1321, Couderc/Rigal 1954, 715). L'acquisition de l'article (absent de l'hydronyme) paraît récente et la formation doit remonter à une date antérieure à *ca* 700 (cf. Chambon 2005). On a affaire à un nom de terroir secondairement promu en nom d'habitat (manse médiéval).

15. *Lo Coltieu* (Saint-Bonnet-de-Chirac)

15.1. Les FG (1307) mentionnent à plusieurs reprises une *c(h)almis de(l) Coltieu*:

(1) «cum calme de Coltieu» (FG 2/1, 133), parmi les confronts de Pradassoux (commune de Palhers), avec Clujans (au sud-est) et Palheret (au nord-ouest);

(2) «cum calme del Coltieu» (FG 2/1, 160), parmi les confronts de Palheret (commune de Palhers), avec Pradassoux (au sud-est) et *Fons Clausus* (non identifié);

(3) «quicquid habet in chalme appellata del Coltieu, parrochie Sancti Boniti» (FG 2/2, 378).

Pour mlt. *calmis*, au sens de "montagne au sommet aplati, plateau", voir FEW (2, 100b et 101a, CALMA) et DAO (201, 2-1).

Ce plateau était situé au sud de Pradassoux et de Palheret (1, 2), dans la paroisse de Saint-Bonnet-de-Chirac (3). Il pourrait correspondre à la poche de la commune de Palhers entre Saint-Bonnet-de-Chirac et Grèze, poche formée par la Cham de Palheret et une autre hauteur au sommet plat située au nord de la première (IGN 1:25000, 2638O). Un document de 1292, que Boullier de Branche n'édite pas, concerne, d'après l'analyse que l'éditeur en donne, des biens sis «à Coltieu» (FG 2/2, 378). À l'index, Boullier de Branche (FG 2/2, 488) connaît un *mansus de Coltieu* en renvoyant à FG 2/1, 133, mais nous n'avons pas trouvé à cette page d'attestation d'un tel manse.

15.2. Quoi qu'il en soit, aocc. *lo Coltieu* provient d'un aocc. **coltieu*, continué par le type lexical languedocien *coultiou* s. m., type que FEW (2,886b, COLERE) n'enregistre qu'à date contemporaine, avec des valeurs diverses: "culture" (Pézenas), "terre en friche, non cultivée" (Lézignan), "jachère" (Aude p 792), "terre qui donne des légumes de bonne cuisson" (Agen). La valeur d'emploi la plus probable en toponymie semble être celle de "terre en culture".

16. *Costeboulès* (Arzenc-de-Randon; Pied-de-Borne)

16.1. Frm. *Costeboulès* est le nom d'un hameau de la commune d'Arzenc-de-Randon (IGN 1:25000, 2737O). Ce toponyme est attesté dès 1307: aocc. *Costavolés* (en contexte latin) «mansos de Geraldesco, de Donapauc, de Lecha et de Costavoles, parrochie de Arsenco» (FG 2/2, 188), «in villa seu mansis de Costavoles et manso del Giraldesc et manso de Donapauc» (dans la reprise d'un acte de 1267, FG 2/2, 191). On relève ensuite frm. *Costéboulès ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 59), *Costoboulez* en 1779-1780 (Cassini, feuille 54) et, par une réinterprétation graphique passagère comme un composé contenant le formant *Coste*, fréquent dans la toponymie de la Lozère, *Coste-Boulès* en 1852 (Bouret 1852, 111). Les formes modernes en *-b-* s'expliquent par un changement survenu en occitan régional: les parlers de la Lozère, notamment celui d'Arzenc-de-Randon, confondent généralement en «*b* nettement occludé» l'ancien [v] et l'ancien [b] de toutes origines (Camproux 1962, 1, 216 et 191; cf. Camproux s. d., carte 189).

16.2. Aocc. *Costavolés* est un dérivé en *-esc* formé sur le nom de personne aocc. *Costavol*, attesté dans des régions voisines du Gévaudan, en Auvergne (Clermont 1077-1093, Cohendy 1854, 409) et en Velay (1324, Chassaing 1888, 139). On a affaire au traitement semi-savant -BILE > aocc. *-vol* (Ronjat 1930-1941, 1, 249) dans l'anthroponyme. Celui-ci est connu par ailleurs sous les formes de mlt. *Costabilis* (Limousin 898 et 909, Morlet 1971, 152; Languedoc 957-975, Duhamel-Amado 2007, 319) et *Constabilis* (Morlet 1971, 152[15]; Auvergne 961-986, Doniol 1864, n° 286); cf. aussi *Costabiles*, *Costaviles*, *Custabile*, *Costabile*, en Catalogne (tous 10e siècle, RAC 1, 209).

16.3. Frm. *Costeboulès* est aussi le nom d'un hameau des Balmelles, aujourd'hui commune de Pied-de-Borne. Nous ne connaissons que des attestations récentes: frm. *Costeboulet* 1778-1779 (Cassini, feuille 90), *Coste-Boulès* 1852 (Bouret 1852, 111)[16]. On sait que le parler des Balmelles était bétaciste, au contraire de celui de Pied-de-Borne, dans lequel [v] était en voie de restauration sous l'influence de Villefort et du français (Camproux 1962, 1, 192). Dans les deux exemplaires, on a affaire à des désignations intrinsèques d'habitats (manses médiévaux).

17. *Costeraste* (Recoules-d'Aubrac); *Costa Rausta* (Saint-Bonnet-de-Chirac)

17.1. Frm. *Costeraste* est le nom d'un écart de Recoules-d'Aubrac (IGN 1:25000, 2537O). Formes anciennes: aocc. (en contexte latin) *Costarausta* 1270 «mansum vocatum Costarausteta, qui confrontatur ex una parte cum manso vocato Costarausta et ex alia cum manso de Chambos» (DocAubrac 1, 191) et 1276 (même contexte; var. «dels Cambos»; *op. cit.*, 1, 228), frm. *Costerostes ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 63), *Costeroste* 1779-1680 (Cassini, feuille 54), *Coste-Raste* 1852 (Bouret 1852, 111).

---

15 *Co(n)stabilis* a pour origine lat. *constabilis* adj. "affermi, stable" (sous-entendu "dans la foi chrétienne") ayant la même valeur que *Stabilis* (Bergh 1941, 151-152; Morlet 1972, 108; Huber 1986, 1, 53-54). Morlet (1971, 152) range *Constabilis* parmi les «créations gallo-germaniques», formé de *Const-*, *Cost-*, «élément probablement emprunté aux noms latins CONSTANTIUS, CONSTANTINUS, notés également COSTANTIUS, CUSTANTIUS», et de *-bulus*, pour lequel elle renvoie à *Christobolus*. Les formes méridionales qu'elle cite, en *-vulus* (cf. aussi *Costavulus* en 909, RAC 1, 209) *-bulis* ou *-bulus* (cf. aussi Doniol 1864, n° 26, 152, 353), ont toutefois de grandes chances d'être des latinisations de la forme vulgaire *[kos'tavol]; c'est ce que montre clairement la mention «Stabilis vel Stavulus» (1005 ou 1006) rapportée par Bergh (1941, 152), où la seconde forme latinise clairement *[es'tavol], forme vernaculaire de *Stabilis*.

16 Fordant (1999) ne connaît pas de nom de famille **Costeboulès* ou variante.

L'identification de *Costarausta* avec *Costeraste* ne fait pas de doute: le manse de *Costarausta* est cité après celui de Cougoussac, localité située à proximité de Costeraste (même commune), et *Chambos* est *Chambons* (même commune), au sud de Costeraste et à l'ouest de Cougoussac (IGN 1:25000, 2537O). Le diminutif *Costarausteta* n'a pas survécu dans la toponymie majeure.

17.2. Aocc. *Costa Rausta* (en contexte latin) était aussi, en 1307, le nom d'un bois situé dans le manse de la Rouvière (FG 2/1, 264), commune de Saint-Bonnet-de-Chirac (et non de Chirac, malgré FG 2/1, 114 n. 1 et 2/2, 528).

17.3. Aocc. *Costa Rausta* est un composé d'aocc. *costa* s.f. "pente qui forme un des flancs d'une colline" (FEW2, 1248b, COSTA; DAO 168, 2-1) + aocc. *raust* adj. "escarpé" (*Jaufré* et *Vie de sainte Énimie* – texte originaire du Gévaudan –, DAO 176, 3-1; Lv 7, 50-51; FEW 16, 685a, *RAUSTJAN, qui cite aussi agév. *raust* s. m. "talus"), accordé au féminin. Costeraste est situé légèrement en retrait de la vallée du Bès, au pied d'un fort escarpement. À Saint-Bonnet-de-Chirac, le nom a pu s'appliquer à des pentes escarpées dominant la vallée du Lot ou celle de la Colagne. On a affaire originellement à des noms de terroirs; à Recoules-d'Aubrac, le nom a été secondairement promu en nom d'habitat (manse médiéval).

17.4. Si frm. *Costeroste(s)* (*ca* 1762-1768 et 1779-1780) peut s'expliquer comme une adaptation française de la diphtongue [au̯], il est plus difficile de rendre compte de la forme *Costeraste*. On peut néanmoins penser que *raust*, après avoir disparu du lexique, a été remplacé par le correspondant d'Alès *raste* adj. "dépourvu de végétation" (FEW 10, 93a, RASITUS). Le type *Costeraste/Coste Raste* est en effet abondamment répandu dans la toponymie occitane: Var [1], Vaucluse [1], Gard [3], Hérault [3], Aude [2], Lot [3], Aveyron [4], Ardèche [2], Dordogne [3] et Lot-et-Garonne [1] dans Anon. s.d. (données de la carte IGN au 1:25000).

18. Le type *Costerougnouse* (Termes; Nabinals; Les Hermaux; Fontans)

18.1. Ce type est attesté à quatre reprises dans le nord-est de la Lozère (aucune autre attestation dans Anon. s. d., qui compile les données de la carte IGN au 1:25000):

(1) frm. *la Coste Rougnouze* est le nom d'un terroir de Termes (IGN 1:25000, 2536E); en 1852, *Coste-Rougnouse* désignait une localité peuplée de quatre habitants (Bouret 1852, 111);

(2) frm. *Costerougnouse* est le nom d'un écart de Nabinals (IGN 1:25000, 2537 O), aocc. *Costa Ronhosa* 1321 (en contexte latin) «super manso de Bagoyeris et de Costa Ronhoza, sito in parrochia de Nabinalibus» (DocAubrac 1, 512);

(3) un homonyme désignait un manse de la paroisse des Hermaux: aocc. (en contexte latin) *Costa Runhoza* 1270 «mansum de Costa Runhoza, situm in parrochia dels Ermals» (DocAubrac 1, 193); ce nom a disparu de la toponymie majeure;

(4) aocc. *Costa Ronhosa* (en contextes latins) a désigné également en 1270 et 1307 un manse (dédoublé) situé à Fontans: «*le mas de* Costa Ronhosa, *le quart indivis d'un autre mas de* Costa Ronhosa» 1270 (analyse d'un acte reproduit en 1307, FG 2/2, 153), «mansum de Costa Ronhosa et quartem partem pro indiviso alterius mansi vocati de Costa Ronhosa cum omnibus pertinenciis eorumdem, parrochie de Fontons» (FG 2/2, 151); l'identification proposée par Boullier de Branche (FG 1, 151 n. 1) avec *Ron de Lhouse* (terroir de Fontans) est invraisemblable; le nom a disparu de la toponymie majeure.

On peut ajouter non loin du Gévaudan, à Chaudes-Aigues (Cantal), (5) frm. *Costerougnouze* dans un inventaire de 1723 analysant un document de 1398: «un champ à Costerougnouze, près dud. Chaudesaygues» (DocAubrac 2, 221).

18.2. Ces noms de lieux remontent à des composés d'aocc. *costa* s.f. "pente qui forme un des flancs d'une colline" (FEW 2, 1248b, COSTA; DAO 168, 2-1) + aocc. *ronhos* adj. "qui présent des inégalités, des aspérités, raboteux (pierre, bois)" (Daude de Pradas [auteur rouergat], Rn 5, 111-112 = FEW 10, 469b, *RONEA), ici appliqué à un terrain et accordé au féminin; cf. vaud. *rougnousa* s.f. "montagne avec des rochers à fleur de terre", Barc. "montagne où le terrain est mamelonné" (FEW 10, 470a). On a affaire, en Lozère, à des noms de terroirs secondairement promus en nom d'habitats (généralement manses médiévaux).

19. *Counteyres* (Saint-Gal)

19.1. Sur la même feuille de la carte au 1:250000 de l'IGN (2637 E) que «Bertrèzes» (ci-dessus § 6), on lit le nom de terroir frm. *Counteyres*, inscrit dans la commune de Saint-Gal (même forme sur la carte au 1:25000 consultée en 2011 sur le site Géoportail de l'IGN).

19.2. On sait, d'autre part, que Boullier de Branche n'est pas parvenu à identifier le nom de lieu aocc. *Gontayrés* (*Gontayreys*) plusieurs fois mentionné en 1307 (en contexte latin) dans les FG. Voici les passages concernés:

(1) «Item, mansus Sancti Amancii confrontatus ex diversis suis partibus cum terris seu territoriis mansorum de Gontayres et de Ranco et de Betrazes et de Fabricis et de Calmeta et de Granolhaco» (FG 1, 99);

(2) «in manso de Ranco, parrochie Sancti Amancii, confrontato ex diversis suis partibus cum terris seu territoriis mansorum de Muelhapa et de Gontayres et Sancti Amancii et Folhosa et de Bertrayres» (FG 1, 120);

(3) «Informacio proprietatis espiscopalis in manso de Gontayreys. – [...] in manso de Gontayres qui confrontatur ex diversis suis partibus cum aqua de Tryoire et cum terris del Boschet et Sancti Amancii et mansi del Clerges» (FG 1, 127);

(4) «Item, mansus Johannis Chaussoyni appellatus le Boschet confrontatus ex diversis suis partibus cum terris mansorum Sancti Galli et de Arifati et de Gonttoires» (FG 1, 99). Cette dernière occurrence est certainement une forme corrompue (cf. FG 2/1, 292) à redresser en «Gonttaires»[17].

19.3. Examinons ces contextes. En (1), les confronts du manse de Saint-Amans sont énumérés dans le sens horaire: le Ranc au nord, Bertrezès au nord-est, Fabrèges au sud-est, Granouilhac au sud-ouest (toutes localités aujourd'hui situées dans la commune de Saint-Amans). Le manse de *Gontayrés*, par lequel l'énumération commence, était par conséquent situé vers l'ouest ou le nord-ouest de Saint-Amans. En (2), les limites du manse du Ranc sont énumérés dans le sens antihoraire: Maillepau (terroir, section des Salhens, commune de Saint-Amans) au nord, *Gontairés* vers l'ouest, Saint-Amans au sud, Bertrezès à l'est[18]. En (3), les confronts de *Gontayrés* paraissent être également énumérés dans le sens antihoraire: la Truyère au nord, *lo Boschet* (non identifié)[19] vers l'ouest, Saint-Amans au sud, le manse *del Clerges* (non identifié) vers l'est. Les confronts du manse du *Boschet* sont donnés par le passage (4): Saint-Gal au sud, Arifattes (commune de Les Laubies) au nord et *Gonttoirés*; ce dernier manse est à situer, en principe, soit vers l'est, soit vers l'ouest, mais on sait grâce à (3) qu'il se trouvait à l'est du *Boschet*.

Il ressort des textes que le manse de *Gontairés* était situé au nord(-ouest) de Saint-Amans (1, 2), à l'ouest du Ranc (2), au sud de la Truyère (3) et à l'est du *Boschet* (3), lequel se trouvait lui-même entre Saint-Gal et Arifattes (4).

19.4. Or, on ne saurait mieux décrire que de la sorte la situation du terroir de Saint-Gal appelé *Counteyres* par l'IGN. On estimera donc que *Counteyres* continue, au prix d'un dévoisement secondaire de la consonne initiale dont il convient de prendre acte, la forme médiévale *Gontayrés*, et que ce nom en *-ès* a été victime de l'épidémie d'effacement des accents graves ayant affecté plusieurs de ses congénères sur la carte 2637 E de l'IGN (voir ci-dessus § 6.5.).

---

17 À l'index (FG 1, 173), on lit «Gouttoires».

18 Nous ne savons pas identifier *Folhosa*, à rechercher au sud-ouest du Ranc. Malgré la suggestion de Boullier de Branche (FG 1, 120 n. 2), assortie d'un point d'interrogation bienvenu, il ne peut s'agir de *Tioulas* (terroir de Saint-Amans, section des Salhens).

19 L'identification de *lo Boschet* avec *le Bouchet* (commune Ribennes) proposée par Boullier de Branche (FG 1, 164) ne saurait convenir sur le plan topographique.

19.5. Quant à aocc. *Gontayrés* < **Gontairesc*, il est construit à l'aide du suffixe *-esc* sur la forme vernaculaire du nom de personne mlt. *Gunt(h)arius* (6e-12e s., Morlet 1971, 117). On a affaire à une désignation intrinsèque d'habitat (manse médiéval).

20. *La Couronne* (Gatuzières; Saint-Chély-du-Tarn/Mas-Saint-Chély; Saint-Laurent-de-Trèves)

20.1. La carte IGN (1:25000, 2640OT) permet de repérer trois microtoponymes frm. la Couronne désignant des sites caractéristiques.

(1) À Saint-Laurent-de-Trèves, la Couronne, sur le rebord oriental du Causse Méjean, est situé dans les escarpements de la vallée du Tarnon.

(2) À la limite de Saint-Chély-du-Tarn et de Mas-Saint-Chély, la Couronne, sur le rebord septentrional du même causse, domine les escarpements de la vallée du Tarn.

(3) À Gatuzières, la Couronne, sur le rebord méridional du même causse, domine les escarpements de la vallée de la Jonte.

De plus, (4) Couronnette est le nom d'un lieu-dit situé sur le rebord oriental du Causse Méjean et qui domine les escarpements de la vallée du Tarnon (commune de Vébron).

Bouret (1852, 113) mentionne (5) la Couronne, probable nom d'écart de la commune de Montbrun, mais celui-ci ne se retrouve pas sur la carte IGN au 1:25000.

20.2. Ces microtoponymes caussenards sont à relier à un appellatif topographique que nous ne connaissons qu'à travers le latin médiéval, grâce aux FG (1307 et document inséré de 1281 [copie peu apr. 1307]), dans la délimitation du mandement du château de Saint-Chély-du-Tarn: «quartam partem castri Sancti Yleri et quicquid habet et ab ipso tenentur in ipso castro, barrio et mandamento ipsius prout ipsum mandamentum extenditur ab ipso castro usque in paxeriam superiorem molendini de Ponhedoyra et ab illa paxeria citra Tarnum et ultra directe protenditur usque in utranque coronam et ab ipsa paxeria protenditur infra coronas usque in mansum de Troylhars» (FG 2/2, 147; cf. 145 avec quelques variantes). Il y a donc lieu de supposer à la base de nos microtoponymes un aocc. (agév.) *corona* s. f. ayant pris, par analogie, le sens d'*"escarpement rocheux qui forme le rebord d'un causse" (ø FEW 2/2, 1209b, CORONA).

21. *Félines* (Saint-Bonnet-de-Chirac)

21.1. Frm. *Félines* est le nom d'un hameau de Saint-Bonnet-de-Chirac (IGN 1:25000, 2638O). Formes anciennes: aocc. *Felinas* 1307 (en contextes

latins) «cum manso de Felinas» (FG 2/1, 151), «quartum mansi heremi territorii de Felinas, parrochie Sancti Boniti» (FG 2/2, 379), mlt. *Felhinis* (abl.) 1307 (FG 1, 27 [2], 81, 88 [dans la reproduction d'un acte de 1266]), frm. *Phélines ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 60), *Filines* 1779-1780 (Cassini, feuille 55), *Félines* (Bouret 1852, 138). La localité est également mentionnée en 1262 dans un acte que Boullier de Branche n'a pas édité (FG 2, 379).

21.2. Ce nom remonte au pluriel de lat. FIG(U)LĪNA s. f. "atelier de potier" (TLL 5/1, 707-708; FEW 3, 512a, FIGLINA), mot qui n'a survécu dans aucune langue romane, mais est bien représenté dans la toponymie de l'Italie, de la Sardaigne, de la Gaule, et, plus rarement, de l'Ibérie (voir en dernier lieu Wolf 1985b et TGF § 5671). La latérale palatale [ʎ], issue régulière de -GL-, est notée en 1307 (*Felhinis*); elle se dépalatalise dans les formes françaises, tout comme dans les autres exemplaires de ce type.

22. *Ferluc* (Prinsuéjols; Saint-Alban-sur-Limagnole); *Ferluguet* (La Fage-Montivernoux; Sainte-Eulalie)

22.1. Frm. *Ferluc*, nom d'un hameau de Prinsuéjols, à environ 1 200 m d'altitude (IGN 1:25 000, 2537 E), apparaît en 1331 («copie en forme signée»): aocc. *Freglu<c>*, *Fregluc* (en contextes latins) «loci de Freglu<c>», «loci de Fregluc» (DocAubrac 1, 578, 585 [acte de 1330 inséré]). Avec métathèse, on a frm. *Ferluc* depuis *ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 64; 1779-1780, Cassini, feuille 54; Bouret 1852, 138). C'est probablement le même nom de lieu aocc. *Freg Luc/Freg Luc* qui apparaît dans le nom de personne mlt./aocc. *Bernardus de Freg Luc / Bernardus de Frec Luc*, dont le porteur intervient comme témoin dans des actes concernant le prieuré de Chirac en 1208, 1210, 1213 et 1214 (Belmon 1994, 73, 74).

22.2. Le continuateur de lat. LŪCU s. m. "bois sacré" (REW 5152) n'est pas attesté en occitan comme appellatif (cf. dans ce sens DAO 471, 5-1; FEW 5, 441a, LUCUS: une seule attestation contemporaine, en gascon, qui est douteuse). Il existe cependant en domaine d'oc quelques formations toponymiques simples assez tardives pour présenter l'article, dans le Var, le Gard et l'Aude (cf. Vincent 1937, 125; TGF § 22640). On a donc affaire avec aocc. *Fregluc* à un composé, probablement formé au haut Moyen Âge, dont le premier terme est lat. FRIGIDU/aocc. *freg/frej* adj. "froid (*ici* d'un lieu)" (REW 3512, 2; FEW 3, 797a, FRIGIDUS; DAO 87, 1-1).

22.3. Sur *Ferluc* (Prinsuéjols) a été formé, avant le dévoisement des consonnes sonores finales (11e/12e siècle; Grafström 1958, 215-218; Pensado

2000, 45), un diminutif détoponymique en *-et* qui a subi la même métathèse que le simple: frm. *Ferluguet*, nom d'un hameau de La Fage-Montivernoux, à trois kilomètres à vol d'oiseau de Ferluc (IGN 1:25 000, 2537 E), *Ferluget* [*sic*] *ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 63), *Ferluguet* 1779-1780 (Cassini, feuille 54) et 1852 (Bouret 1852, 138).

22.4. Le même composé explique probablement frm. *Ferluc*, nom d'un village de Saint-Alban-sur-Limagnole (IGN 1:25000, 2637 O), *la* [*sic*] *Ferluc* (Bardet 1982, 65), *Ferluc* 1779-1780 (Cassini, feuille 54) et 1852 (Bouret 1852, 138). Ce toponyme pourrait être mis en rapport avec le diminutif frm. *Ferluguet*, nom d'un village de Sainte-Eulalie (IGN 1:25000, 2637 E), attesté en 1307: aocc. *Fregluguet* et *Fregloguet* (en contextes latins) «usque ad terras de Fregluguet», «cum terris, tenementis et pertinenciis de Fregloguet et de Chardonos» (FG 1, 104 et 114), frm. *Ferluguet* depuis *ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 65; Cassini, feuille 54; Bouret 1852, 138). Les deux localités sont néanmoins distantes de plus de huit kilomètres à vol d'oiseau.

22.5. Frm. *Ferluc*, nom d'un terroir de La Capelle, à présent commune de La Canourgue (IGN 1:25000, 2639 O), se rattache probablement au même type. Il en va de même de frm. *Fréluc*, nom de trois localités du Cantal: village de Laroquevieille, *Frelluc* 1485, *Ferluc* 1594; village de Méallet, *Ferluch* 1669; village de Moussages, *Freluc* 1520, *Ferluc* 1663 (tous Amé 1897, 202). Cf. aussi frm. *Ferluc*, nom d'un village de Drugeac, *Freluc* 1746, *Frelut* 1787 (Amé 1897, 220). Dans tous les cas, on a affaire à des nom de terroir, typiques du *saltus*, secondairement promus en noms d'habitats (sans doute des manses médiévaux).

23. *Fer(r)iolesco/Feriolés* (Banassac)

23.1. Les FG (1307) citent à trois reprises un «mansus de Ferriolesto» (FG 1, 35; 2/1, 215) ou de «Feriolesto» (FG 2/1, 215), formes qui sont certainement à corriger en «Ferriolesco» et «Feriolesco». Le manse désigné sous ce nom confrontait avec les prés du manse du Brouillet (commune de Banassac). C'est le même manse qui est mentionné dans les confronts d'une pagésie sise dans le manse de Montagut (commune de Saint-Germain-du Teil): «quiquidem mansus confrontatur cum terris des [*sic*] Ferrioles» (FG 2/1, 69). Les contextes rendent très sûre l'identification proposée par Boullier de Branche avec *le Fereol* (FG 1, 35 n. 22) ou *Ferriol* (FG 2/1, 69 n. 4), hameau de la commune de Banassac que la carte IGN au 1:25000 (2539 E) nomme *le Ferréol*, frm. *le Férriol ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 61), *le Féréol* 1852 (Bouret 1852, 138).

23.2. Il convient donc de supposer que ce manse a connu deux traditions onomastiques jumelles: aocc. **lo (mas) Ferreol*, qui l'a emporté, et la dénomination dont les FG se sont fait l'écho, à savoir aocc. **lo (mas) Ferreolesc*. Dans le premier toponyme, la forme vernaculaire du nom d'homme latin *Ferreolus*, attesté avec ses variantes du 6e siècle à 1001 par Morlet (1971, 52), aocc. *Ferriol* (Rodez 1182, Brunel 1926, n° 200, 18; Rouergue 1198, Brunel 1952, n° 528, 2, 8), était construite, à l'origine, en complément de nom asyndétique, ce qui explique la présence de l'article (incidant sur le nom commun ellipsé); cf., par exemple, *Laubert* < **l'Aubert*, chef-lieu de commune (Flutre 1957a, 260). Dans la seconde, le même anthroponyme, référant au même propriétaire ou exploitant, a servi de base à un adjectif qualificatif épithète dérivé en *-esc*. Cette seconde formation est à comparer à aocc. *Ferriolesc*, non identifié (Rouergue *ca* 1170, Brunel 1952, n° 395, 17 et 396, 25) et frm. *Farioleix*, nom d'un hameau de Saint-Merd-la-Breuille, Creuse (Anon. s. d.). On a affaire à des désignations intrinsèques d'habitats (manses médiévaux).

24. Le type *le Fesc* (Gard et Lozère): *Fesc* (Saint-Julien-d'Arpaon), *le Fesc* (Vialas), *le Fès-Bégon* (Moissac-Vallée-Française), *le Fès-Roland* (Moissac-Vallée-Française), *lo Fesc Carbonel* (Moissac-Vallée-Française)

La regrettée Martina Pitz (2002, 426 n. 23) avait posé la question du repérage des «différents types de toponymes susceptibles de fournir aux historiens des indices pertinents pour la localisation d'anciennes terres fiscales». Ce sont, bien entendu, les noms de lieux dont la source étymologique est, en dernière instance, lat. FISCU qui constituent l'indice toponymique le plus direct de l'emprise du domaine public aux hautes époques[20]. On sait que FISCU a laissé des traces assez nombreuses dans la toponymie de la France[21] sans pour autant avoir été transmis par voie héréditaire jusqu'aux langues romanes d'époque historique (le mot est, en particulier, dépourvu de descendance en ancien occitan)[22].

---

[20] Sur les fiscs du Gévaudan nous ne connaissons qu'une note de Lauranson-Rosaz (1987, 317 n. 16) qui mentionne «le fisc attesté d'Antignac [...] près de St.-Préjet-d'Allier (canton de Saugues [Haute-Loire])» (Baudot/Baudot 1935, n° CXIV) et le toponyme *Palais du Roi*, nom de «la région au nord de Mende».

[21] Voir notamment Longnon 1929, § 2311 et n. 1, 2312 (sous «Origines féodales»...); Gröhler 1913-1933, 2, 366-367 (sous «Romanische Ortsnamen»); Vincent 1937, 328 (sous «Le Moyen Âge dans son ensemble»); DNLF 285 («lat. *fiscus*»); TGF § 6062-6072 («bas lat. *fiscus*», sous «Formations latines ou romanes», y compris les exemplaires munis de l'article); Gendron 2003, 143 (sous «Le régime féodal»...).

[22] Voir REW 3326; FEW 3, 580-581, FISCUS.

24.1. Dans une zone cévenole s'étendant approximativement du versant méridional de la montagne du Bougès, au nord, à Saint-André-de-Valborgne et à Alès, au sud, on est frappé par la densité remarquable de toponymes se rattachant, en dernière analyse, à lat. FISCU[23]. On relève en effet

(1) mlt./aocc. (en contexte latin) *vallatum de Fesc* 1307, nom d'un ruisseau ou d'un ravin[24] non identifié, à Saint-Julien-d'Arpaon (Lozère), près du Puychauzier: «Item, mansum de Podio Auzerio qui confrontatur cum vallato de Fesc et cum flumine de Mimelta, hec sunt in parrochia Sancti Juliani de Arpayone» (FG 2/2, 277)[25];

(2) frm. *le Fesc*, nom d'un hameau de Vialas (Lozère), selon Bouret 1852, 139 (non retrouvé sur IGN 1:25 000, 2739 OT et 2740 ET), frm. *Le Fès* 1778-1779 (Cassini, feuille 90);

(3) frm. *le Fesc*, nom d'une ferme de Saint-André-de-Valborgne (Gard), mfr. *le mas du Fesc* 1552 (Germer-Durand 1868, 83), frm. *Mas du Fesc* sur IGN (1:25000, 2740 ET); diminutif détoponymique: frm. *le Fesquet*, nom d'une ferme de la même commune, mlt. *mansus de Fesqueto* dès 1314 et 1376 (Germer-Durand 1868, 83; IGN 1:25 000, 2740 ET)[26];

(4) frm. *le Fès*, nom d'un hameau de Mialet, Gard (IGN 1:25000, 2740 ET; ø Germer-Durand 1868);

(5) frm. *le Fesc*, nom d'une ferme, détruite dès le 19e siècle, à Saint-Paul-la-Coste (Gard), mlt. *mansus de Fesco* 1378 (Germer-Durand 1868, 83);

(6) frm. *le Fesc*, nom d'un hameau de Laval-Pradel (Gard), *Le Fès* 1778-1781 (Cassini, feuille 91) et 1789 (Germer-Durand 1868, 83). Ce dernier toponyme, que nous ne

---

23 Cf. aussi, dans le Gard, au sud-ouest de la zone que nous envisageons, le groupe constitué par les toponymes suivants: *le Fesq*, nom d'une ferme de la commune d'Aulas, *le mas del Fesq* 1693 (Germer-Durand 1868, 83), *Le Fesque* 1777-1778 (Cassini, feuille 56) = [?] *le Fesq*, nom d'un hameau de la commune d'Arphy (IGN 1:25000, 2641 ET); *Fesquet*, nom d'un écart de la commune de Valleraugue (IGN 1:25000, 2641 ET; ø Germer-Durand 1868); *le Fescou* (dérivé diminutif), nom d'une ferme de la commune de Saint-André-de-Majencoules (Germer-Durand 1868, 83; IGN 1:25 000, 2641 ET). Ces trois lieux forment un triangle isocèle de six kilomètres de côté, chacun de ces écarts se trouvant dans des vallées différentes, au nord-est du Vigan (dont le nom possède, à l'origine, une dénotation publique, voir Chambon 1999, 133-134). – En Lozère, le seul autre toponyme qui se rattache à FISCU est, à notre connaissance, *le Fesq*, nom d'un hameau de la commune de Chauchailles (Bouret 1852, 139), à l'extrême-nord du département, frm. *le Fesq ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 63). Pour l'Hérault, voir Chambon 2002, 124-125.

24 Pour les sens pouvant être assignés à mlt. *vallatum* ("vallée; ravin; fossé; ruisseau"), voir DAO (184, 1-2; 186, 4-1; 188, 1-1) et FEW (14, 137ab, VALLIS).

25 *Le Puychauzier*, nom d'un hameau de Saint-Julien-d'Arpaon, sur la rive gauche de la Mimente, est porté sur IGN 1:25 000, 2740 ET (ø Bouret 1852, 286). *Podio Auzerio*, mentionné aussi ailleurs dans les FG (1, 131, 135 et 2/2, 277, 279, 299), n'a pas été identifié par l'éditeur.

26 Le (Mas du) Fesc et le Fesquet sont distants (à vol d'oiseau) de 2,5 kilomètres l'un de l'autre, respectivement sur les rives de droite et de gauche du Gardon de Saint-Jean.

retrouvons pas sur la carte de l'IGN (1:25 000, 2840 OT), est sans doute à assimiler à *le Fesc*, nom d'un écart porté sur la même feuille de l'IGN, dans la commune de La Grand-Combe, non loin de la limite de Laval-Pradel[27].

24.2. Le sens de "possessio regis" de lat. *fiscus* est attesté d'abord dans les lois barbares (TLL 6, 827). Les acceptions plus concrètes et mieux susceptibles d'une application en toponymie ("centre d'exploitation d'un fisc", "domaine royal; complexe de domaines royaux") sont attestées, elles aussi, à partir de l'époque mérovingienne, respectivement depuis 528 et 556 (Nierm^2 1, 570)[28]. Étant donné qu'on a affaire à un mot de la terminologie administrative, il est permis de considérer que ces dates calent raisonnablement le *terminus ante quem non* des issues toponymiques. D'autre part, l'absence de continuateurs lexicaux en ancien occitan et en ancien français fait supposer que les issues toponymiques sont antérieures au Moyen Âge central ou, plus précisément, à la privatisation des biens publics lors de la mutation féodale. Enfin, en ce qui concerne les noms de lieux recensés ci-dessus, la précession de l'article conduit à penser que ceux-ci se sont fixés en général – à l'éventuelle exception de (1)[29] – dans la seconde partie du haut Moyen Âge (pour le contenu chronologique du critère de l'article, voir Chambon 2005), c'est-à-dire, en termes historiques, approximativement durant la période carolingienne. On posera donc comme étymon direct de ces noms de lieux un aocc. (prélitt.) **fesc* s. m., au sens d'"exploitation agricole appartenant au domaine public; centre d'une telle exploitation". On a affaire à des désignations intrinsèques d'habitats.

---

27 Il faut exclure *Fesquet* ou *Fresquet*, nom d'un écart de Saint-Frézal-de-Ventalon (Bouret 1852, 139, 151), qui est *le Fresquet* sur IGN 1:25000, 2740ET. Ce nom est probablement à rapporter avec Flutre (1957a, 257) à occ. *fresquet* "un peu froid; d'une fraîcheur désagréable".

28 Cf. Longnon (1929, § 2311) et Vincent (1937,328). Certaines acceptions nouvelles que des toponymistes ont créées – *"(à l'époque mérovingienne) poste de douane affermé par le roi et installé à une frontière de *pagus*" (Lebel/Maitrier 1947, 130), *"poste de contrôle, péage" (Hamlin 2000, 158 pour un « anc. occ. *fesc* » non attesté; suivi par Gendron 2003, 142) – sont issues de spéculations basées circulairement sur l'interprétation de tel ou tel exemplaire toponymique; elles ne peuvent donc être retenues (cf. Chambon 2002, 154).

29 Dans cet hapax, la forme occitane médiévale sans l'article se trouve en contexte purement latin, ce qui pourrait avoir bloqué l'apparition de l'article. Toutefois, dans le même passage (FG 1, 277), les toponymes aujourd'hui précédés de l'article ne présentent pas l'article si leur forme est latinisée (par exemple *Eremeto* = *l'Hermet*), mais le présentent si leur forme est occitane (par exemple *del Bergonhos* = *le Vergougnoux*).

24.3. On relève en outre, dans la même zone cévenole, à Moissac-Vallée-Française (Lozère), un groupe remarquable de trois composés précédés de l'article et dont le second terme est un nom d'homme[30]:

(7) frm. *le Fès-Bégon*, nom d'un écart (IGN 1:25000, 2740ET), *Fesbegon* ou *Mas-del-Fesbegon* dans Bouret (1852, 139);

(8) frm. *le Fès-Roland*, noms d'un écart (IGN 1:25000, 2740ET), *Le Fesc Roland* 1777-1778 (Cassini, feuille 56);

(9) aocc. *lo Fesc Carbonel*, nom d'un manse non identifié mentionné en 1307: «dixit se tenere [...] in feudum a domino Rege mansum de Felgeriis [...], qui mansus est, ut dixit, in parrochia Beate Marie Vallis Francisce, et confrontatur cum manso del Raynaldesnes [*sic*] et cum manso del Fesc Carbonel» (FG 2/1, 86); «cum fisco [*l.* Fisco] Carbonelli» (FG 1, 62). On voit que le manse du *Fesc Carbonel* se trouvait au nord-ouest de la commune actuelle de Moissac-Vallée, à proximité de Fauguière et du Raynaldès.

Ces toponymes désign(ai)ent des référents très proches les uns des autres, situés dans le nord-ouest de l'actuelle commune de Moissac-Vallée-Française. Ils paraissent à interpréter comme témoignant de l'éclatement d'un habitat unique par privatisation d'une terre dont l'origine fiscale restait connue[31]; cf. le sens de "domaine qui a été autrefois un domaine royal" attesté en latin médiéval en 974 (Nierm² 1, 570).

25. *Finieyrols* (Prinsuéjols); *Finiels* (Pont-de-Montvert), *Finiols* (Lanuéjols), *Fenils* (Saint-Étienne-Vallée-Française)

25.1. En 1331, une transaction fut passée entre le domp d'Aubrac et le procureur des habitants du mandement de Marchastel («copie en forme signée»; DocAubrac 1, 578, 586). Les localités mentionnées dans ce document comme relevant du mandement de Marchastel sont les suivantes: Marchastel (chef-lieu de commune), Rieutort (commune de Marchastel), Rieutortet (commune de Nasbinals), le Py (commune de Prinsuéjols), Ferluc (commune de Prinsuéjols), Pélegri (aujourd'hui lieu-dit, commune de Malbouzon), Malbouzon (chef-lieu de commune) et Usanges (commune de Nasbinals). Les deux énumérations que contient le document mentionnent aussi les habitants du «mansi de Fenayrils», entre ceux de Ferluc et ceux de Pélegri. Il ne fait donc pas de

---

30 Pour les anthroponymes, cf. respectivement Morlet 1971, 51, 137, et 1972, 32.

31 Il semble difficile de faire appel au sens de "fief", largement mais tardivement attesté pour mlt. *fiscus* (1020–1157, Nierm² 1, 571): s'appliquant à une réalité présente partout, ce sens aurait de la peine à rendre compte du groupe aréologique que la petite concentration de Moissac forme avec les autres exemplaires cévenols issus de **fesc*.

doute qu'aocc. *Fenayrils* doit être identifié à frm. *Finieyrols*, nom d'un hameau de Prinsuéjols très proche de Ferluc (IGN 1:25000, 2537E), *Finieyrols* 1779-1780 (Cassini, feuille 54), *Finiérols* 1852 (Bouret 1852, 159). Frm. *Feneyre ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 64) ne peut guère être qu'une forme fautive.

25.2. Aocc. *Fenayrils* remonte au pluriel de *FENARIĪLE, un dérivé en -ARIĪLE (cf. Ronjat 1930-1941, 3, 339; ci-dessus § 8 et ci-dessous § 45) de lat. FĒNU s. n. (devenu m.) "foin" (REW 3247; FEW 3, 455a, 461a)[32]. L'absence d'article conduit à supposer une formation antérieure à *ca* 700 (cf. Chambon 2005).

25.3. Cette formation est probablement un renouvellement de lat. FENĪLE s.n. (devenu m.) "grenier à foin" (REW 3244; FEW 3, 457a et b, FENUM; Wolf 2003, 53), lequel a subsisté dans *Finiels*, nom d'un village du Pont-de-Montvert (IGN 1:25000, 2739OT), frm. *Finiels ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 68), dans *Finiols*, nom d'un hameau de Lanuéjols (IGN 1:25000, 2638E), frm. *Finiols ca* 1762-1768, 1779-1780 et 1852 (Bardet 1982, 66; Cassini, feuille 55; Bouret 1852, 139), et dans aocc. *Fenils*, nom d'un manse non identifié, près d'Espinassous (Saint-Étienne-Vallée-Française), attesté en 1307 (FG 1, 54 et n.2).

25.4. On a donc affaire à des désignations d'éléments annexes entrant dans la composition d'exploitations agricoles, désignations ayant servi à nommer des exploitations, soit originellement par une synecdocque (*pars pro toto*), soit du fait du développement secondaire d'un habitat autonome (manse).

25.5. Au plan phonétique, il faut supposer, pour expliquer *Finieyrols*, qu'au stade *[feneiˈrjɔls], consécutif à la segmentation de [ˈi] en [ˈjɔ] devant [l] (Camproux 1962, 1, 162-164; Camproux s.d., carte 136), il s'est produit une transposition de yod (> *[fenjeiˈrɔls]). C'est probablement ce yod qui est responsable par assimilation de la fermeture de [e] initial en [i], fermeture qu'on observe aussi dans *Finiels*.

26. *Fraycendés* (vers Saint-Germain-du-Teil)

26.1. Un passage des FG (1307) livre deux toponymes formant une paire morphologique intéressante, mlt. *Frayceneto* et aocc. *Fraycendés*: «mansum de Frayceneto, confrontatum ex una parte cum manso de Fraycendes et ex

[32] À distinguer par conséquent des diminutifs en -(E)OLU de *FENĀRIU (FEW 3, 457a, 458a), comme *Feneyrol* (Cantal) et *Feneyrols* (Tarn-et-Garonne) (Vincent 1937, § 779; TGF § 26327-26328).

alia parte cum via qua itur a Sancto Germano versus Nojaretum» (FG 2/1, 87). *Frayceneto* a été identifié par Boullier de Branche (FG 2/1, 51 n. 5) à *Fraissinet*, nom d'une «châtaigneraie, com. de Saint-Germain-du-Teil, section du Pouget», ce qui est cohérent avec la localisation entre Saint-Germain-du-Teil et Nogaret (hameau ruiné, commune des Hermaux; voir IGN 1:25 000, 2538 E).

26.2. Fraycendés, en revanche, n'a pas été identifié par Boullier de Branche (ce nom de lieu ne bénéficie pas d'une note et ne figure pas à l'index). Il est certain que le manse ainsi dénommé jouxtait le manse de Fraissinet. Il convient donc d'y voir un dérivé détoponymique ancien, ayant subi la syncope de la seconde voyelle intertonique postérieurement à la sonorisation de l'intervocalique, sur une forme **Fraissened(o)* (<*FRAXINĒTU; cf. Hallig 1958, 331) du simple.

26.3. Dans *Fraycendés*, le suffixe paraît être -Ē(N)SE/*-és* (il est beaucoup plus difficile d'imaginer qu'il puisse d'agir de *-ITTU/*-et*, au pluriel). Étant donné la valeur du suffixe, le dérivé à dû s'appliquer à l'origine au territoire qui relevait de **Fraissened(o)*/Fraissinet. La formation (synecdocque *totum pro parte*) dénote un dédoublement d'habitat s'étant produit sur le territoire du manse le plus ancien désigné par le simple. La création du dérivé choronymique est à placer durant le haut Moyen Âge, voire à la fin de l'Antiquité, entre la sonorisation des sourdes intervocaliques (*ca* 400) et les dernières syncopes (époque carolingienne; cf. ici n. 9). Les deux *Nogardel* de Lozère (communes des Hermaux et Saint-Germain-de-Calberte), diminutifs en -ELLU à relier chacun à un toponyme de base *Nogaret* <**Nogared(o)*, illustrent le même phénomène (Chambon 2009a, 34-36).

27. *Gavolés* (choronyme)

«Gavoles» figure dans un passage des documents édités par Belmon (1994, 41): «Seveirag e Gavoles mas I d'alod quem dedit Eustorgius filio suo» (*ca* 1110-1120). Belmon (1994, 82, 83) considère qu'aocc. *Gavoles* est un équivalent de *Gavols* et désigne Javols (ancienne capitale des Gabales, aujourd'hui commune du canton d'Aumont-Aubrac). Une telle équivalence ne peut se justifier au plan formel; de plus, la donation ne concerne qu'un seul manse. On a donc affaire à un choronyme à éditer *Gavolés*, dérivé tiré de *Gavols* (pour d'autres mentions anciennes, voir Flutre 1957b, 139) à l'aide du suffixe *-és* < -Ē(N)SE. Dans l'état actuel de la documentation, il semble s'agir d'un hapax. Comme l'a bien vu Belmon (1994, 88), *Seveirag* est à identifier à *Civeyrac*,

nom d'un hameau de la commune de Javols. Il va sans dire que *e* est dans le passage cité plus haut un allomorphe de la préposition locative issue de IN (cf. Grafström 1958, 155-156 et 1968, 156; Kalman 1974, 70).

28. *Le Gazy* (Chanac)

Frm. *Le Gazy*, nom d'un village de Chanac (IGN 1:25000, 2639 O), *le Gazy ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 60) et 1779-1780 (Cassini, feuille 55), *le Gazi* 1852 (Bouret 1852, 158), est attesté depuis 1307, alors comme nom de manse: aocc. *lo Guazi* «mansus del Guazi» (FG 1, 76 et n. 18). Ce nom de lieu, le seul de son type en France dans Anon. (s. d.), provient d'une variante **gazi* d'agév. *gadi* s. m. "bien foncier remis en gage" (*ca* 1110-1120, Belmon 1994, 41; sens à ajouter FEW 17, 446b, *WADDI; cf. Nierm[2] 2, 1462).

29. *Le Goibert* (Auxillac/Le Villard)

29.1. Flutre (1957a, 258, 260) a expliqué «*Le Goibert* ou *Le Bois-Vert*, terroir formant la séparation des c[nes] d'Auxillac et du Villard» (cf. FG 1, 80 n. 8), par «*gaut Albert*?» (de *gaut* "bois, forêt" + nom de personne *Albert*). Dans les FG, les formes anciennes (en contextes latins) sont les suivantes: aocc. *Gosalbert* 1290 (copie peu apr. 1307; FG 2/2, 380), *Gozabert* en 1292 (copie peu apr. 1307; FG 2/2, 102 n. 1), *Gozalber* 1294 (copie peu apr. 1307; FG 2/2, 256, mais *Gozalbert* à l'index), *Gosalbert* 1307 «mansus de Gosalbert» (FG 1, 80), *Guosabert* «cum manso de Guosabert» (FG 2/2, 102); au vu de cet ensemble, la forme mlt. *Golaberto* (FG 2/2, 255) est évidemment fautive, sans doute pour **Goalberto*. On ajoutera aocc. *Goalbert* (en contexte latin) 1098-1118 «in pratum de Goalbert» (Belmon 1994, 65, 82).

29.2. L'explication fournie par Flutre est invraisemblable au plan phonétique. On préfèrera voir dans aocc. *Go(s)albert* le continuateur de la forme vernaculaire du nom de personne mlt. *Godalbertus* (Morlet 1971, 113) en emploi absolu; on a affaire à une dénomination intrinsèque d'habitat (manse médiéval). *Gozabert* 1292 et *Guosabert* 1307 manifestent une dissimilation entre liquides. C'est cette forme dissimilée que continue frm. *Goibert* (notation française de **Goabert*). Dans ce nom de personne emprunté, *-d-* intervocalique a pu être traité en [z] comme -D- latin (cf. ci-dessus § 6.3.) ou s'amuïr (dès 1098-1118). *Le Bois Vert* est le fruit d'une attraction paronymique récente, survenue en français; c'est sans doute cette attraction qui a suscité l'apparition de l'article défini dans *Le Goibert*.

30. *Ieis Foras/Yeis Foras* (vers La Salle-Prunet et Ventajols)

30.1. En 1307, aocc. *Ieis Foras/Yeis Foras* était le nom d'un manse (non identifié), situé vers La Salle-Prunet, mais dont il est n'est pas possible de préciser davantage la localisation (FG 2/1, 74). La forme latinisante *Exiforas* (FG 1, 130) entrait dans la désignation d'un ravin situé à proximité de Ventajols (commune de Saint-Julien-d'Arpaon).

30.2. Cette dernière forme montre que l'étymologie était claire pour le scribe des FG: impératif 2e personne du singulier d'aocc. *eissir* v. intr. "aller hors d'un lieu, sortir" (FEW 3, 295b, EXIRE; Rn 3, 570; DAOA 452) + aocc. *foras* adv. "dehors" (FEW 3, 700b, FORAS; Rn 3, 372; Grafström 1968, 153; DAOA 596). Ce composé délocutif entre sans doute dans les formations impératives moqueuses ou menaçantes supposées être adressées au passant par le lieu désigné ou son propriétaire (cf. Chambon 1987).

31. *Julianges* (nom de commune)

31.1. Sur la base d'aocc. *Julhangas* 1352, Nègre (TGF § 10053) explique frm. *Julianges*, nom d'une commune du canton du Malzieu (IGN 1:25000, 2636O), occ. [tʃyˈʎonʒjos] (Camproux 1962, 2, 783), comme un dérivé en -ĀNICA(S) formé sur le gentilice latin *Jūlius*. C'était déjà l'avis de Longnon (1929, § 372) et de DNLF (371).

31.2. La documentation apportée par Dufort (1966, 129) confirme aocc. *Julhangas* dès 1296, mais elle livre aussi, plus anciennement, aocc. *Junianias* (= *Junianjas*) en 1185 (en contexte latin = Chassaing 1886, 20). *Julhangas* est donc probablement issu d'une dissimilation entre consonnes nasales. Il est dès lors préférable de partir du gentilice *Jūnius* (Schulze 1991, 470), c'est-à-dire de revenir à la doctrine de Thomas (1897, 3) et de Grammont (1965, 299). La graphie <li> visant à noter [lj] est documentée d'abord en 1528, puis au début du 17e siècle et au début du 18e (Dufort 1966, 129; PPB 1, 559). Il s'agit d'une fausse régression hypercorrective propre au français, réagissant contre l'évolution [ʎ] > [j] attestée dès le 16e siècle dans la langue populaire (Fouché 1952-1969, 3, 735). *JŪNIĀNICAS est évidemment une désignation intrinsèque d'habitat (*villa* antique).

31.3. La forme hypercorrecte en [-lj-] a pu également s'introduire à partir du français dans les parlers occitans de la région, comme le montre indubitablement la graphie <-li-> dans *Julionjo* (1911), chez le chanoine Remize

(1968-1981, 1, 460), qui témoigne pour son village natal: La Chaze-de-Peyre. On ne peut pas savoir, au contraire, si la notation phonétique de Camproux (1962, 2, 783), obtenue sur place, note [tʃyˈʎonʒjos] ou [tʃyˈljonʒjos]: dans le système de notation de Camproux [ly] note maladroitement [ʎ], et Camproux n'avait donc pas de moyen de distinguer, le cas échéant, [lj] de [ʎ].

32. *Larmitanie* (Arzenc-de-Randon)

32.1. Frm. *Larmitanie* est le nom d'un lieu-dit d'Arzenc-de-Randon, sur les pentes du Signal de Randon, à plus de 1400 m d'altitude; dans la même commune, le *Valat de l'Ermitanie*, qui se jette dans le Lac de Charpal, sert de limite avec Rieutort-de-Randon (IGN 1:25 000, 2637 E).

32.2. En 1307, aocc. *l-Ermetania* / mlt. *Hermetania* (respectivement FG 2/2, 259 et 1, 126) désignait un lieu détruit dont Boullier de Branche (FG 1, 126 n. 4) ne précise pas la localisation, mais qui était proche du cours de la Colagne, de *Cambisbal* (non identifié), de Coulagnes-Hautes et de *Fortunier* (tous dans la commune actuelle de Rieutort-de-Randon). Au vu des confronts impliquant ces localités (FG 1, 97-98, 123) et bien que les communes de Rieutort-de-Randon et d'Arzenc-de-Randon soient mitoyennes, il paraît difficile d'identifier le toponyme médiéval et le microtoponyme contemporain, à moins de supposer qu'un même nom se soit diffracté sur les deux versants de la Margeride.

32.3. Anon. (s. d.), basé sur la nomenclature de la carte IGN au 1:25000, ne permet de relever qu'un seul cognat: *l'Hermitanie*, nom d'un hameau de Perpezac-le-Blanc (Corrèze). On peut ajouter deux mentions médiévales: arouerg. *l-Ermitania* 1404 (copie), nom d'une localité disparue probablement voisine d'Aurelle-Verlac d'après les autres toponymes du passage (DocAubrac 2, 283), et mlt. *Sancte Marie de Hermitania* 1619, frm. *Ste-Marie de l'Hermitanie près Calmont* 1672 (copie; Gaussin 1981, 282, 442), nom d'un prieuré, à Calmont, Aveyron (Bousquet 1992-1994, 2, 505 n. 31).

32.4. On a affaire à différentes toponymisations d'un aocc. (arouerg. agév.) **ermitania* s. f. "ermitage" (désignations intrinsèques d'habitats). Ce dérivé en *-ia* sur *ermitan* s. m. "ermite" est inconnu de FEW (3, 236b, EREMITA) et de la lexicographie occitane. Un document concernant l'ermitage de Calmont (Aveyron) emploie en 1381 mlt. *heremitania* comme nom commun (Bousquet 1992-1994, 2, 505 n. 31). L'analyse en français d'une charte de 1268 (DocAubrac 1, 177, 178) fait usage de *hermitanie* et *ermitanie* (en italique) en référence

à l'ermitage de Teyssières (commune de Campuac, Aveyron; cf. Affre 1903, 220), laissant présager que le document emploie *hermitania* et *ermitania*, probablement en latin.

33. *Le Marqueyrès* (Saint-Georges-de-Lévéjac), *le Marquairès* (Bassurels)

33.1. Frm. *le Marqueyrès* désigne un hameau de Saint-Georges-de-Lévéjac (IGN 1:25000, 2639 O) dont les formes anciennes sont les suivantes: 1307 (en contexte latin) aocc. *Marcairés* en «item mansum dels Monzils, situm in predicta parrochia Sancti Georgii, qui confrontatur ab una parte cum manso de Marcaires et ex alia cum manso dels Esclavars [var. Eslavats]» (FG 2/2, 54), *lo Maucairés* (cacographie) «mansum dels Monzils appelatum, qui mansus est situs in parrochia beati Petri de Lebegac et confrontatur cum manso del Maucaires et ex alia cum manso del Martinesc et ex alia cum manso dels Eslavatz» (FG 2/2, 57); puis frm. *le Marqueires ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 61), *le Marquaires* 1779-1780 (Cassini, feuille 55), *Marquairès* 1852 (Bouret 1852, 212).

33.2. D'autre part, frm. *le Marquairès* est aussi le nom d'un hameau de Bassurels (IGN 1:25000, 2641 ET): *le Marquairès ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 67), *le Marqueires* 1777-1778 (Cassini, feuille 56), *Marquairès* 1852 (Bouret 1852, 212).

33.3. Flutre (1957b, 190) a expliqué «*le Marcayrès* (ou *Marquairés*, *-quayrès*), écart de Saint-Georges-Lévéjac, à 960 m, sur une éminence du causse de Sauveterre», en ces termes: «C'est probablement là un composé moins des deux thèmes pré-i.-e. **marro-* et **karri* [...], que de **marro*[-] et du lat. *quadrum* "bloc de pierre carré" (> prov. *caire* [...])». Il ajoutait: «Ce mot est donc un doublet, où le deuxième terme traduit plus ou moins exactement le premier, dont on ne savait plus le sens et qui désignait un rocher, une cime escarpée». Cette solution semblait à Flutre encore plus lumineuse «pour *le Marqueyrès*, écart de Bassurels»: «La signification ne semble faire aucun doute: la localité est bâtie au pied d'un puy isolé de 1143 m qu'entourent les profonds ravins du Tarnon et du Gardon de Saint-Jean».

33.4. Il paraît inutile d'insister sur le caractère invraisemblable d'un tel composé. On expliquera plus sûrement *le Marqueyrès* et *le Marquairès* à partir d'aocc. **lo Marcairesc*, ellipse de **lo* (*mas*) *Marcairesc*, adjectif formé avec le suffixe *-esc* sur la forme vernaculaire du nom de personne mlt. *Marcherius*/*Marcarius* que Morlet (1971, 167) atteste, avec encore d'autres variantes, de la

fin du 8e au 12e siècle. On a affaire à des désignations intrinsèques d'habitats (manses médiévaux).

34. *Marsinguière/Marsenquieyre* (Trélans)

Frm. *Marsinguière* (IGN 1:25 000, 2538 E) ou *Marsenquieyres* (FG 2/1, 143 n. 4), lieu-dit de Trélans, est attesté au Moyen Âge: aocc. (en contextes latins) *Marsenquieyras* 1266 (copie 1766) «cum manso de Marsenquieyras» (DocAubrac 1, 150), *Marsenquieiras* 1307 «quartam partem indivisam territorii vocati Marsenquieiras» (FG 2/1, 143). Cet ancien nom de manse représente un adjectif féminin dérivé en *-ieira* sur aocc. *marcenc* s.m. "blé semé en mars, blé d'été", attesté seulement à Millau en 1486 (DAO 785, 3-1; cf. FEW 6/1, 391b, MARTIUS), *terras* ou un substantif féminin du même paradigme étant sous-entendu. On a affaire à un nom de terroir passagèrement promu en nom d'habitat (manse médiéval).

35. *Lo Martinesc* (Saint-Georges-de-Lévéjac)

35.1. Un passage des FG (1307) cité ci-dessus (§ 33.1.) montre qu'aocc. *lo Martinesc* désignait un manse de la paroisse de Saint-Georges-de-Lévéjac, manse probablement situé, d'après l'ordre d'énumération, au nord des Monziols. Cette forme n'a pas été identifiée par Boullier de Branche. Un second passage du même document mentionne le même manse: «et mansum de Domal et mansum Martinesc et mansum del Richardesc» (FG 2/1, 106 et n. 11). L'idée de Boullier de Branche selon laquelle «il faut sans doute lire le Marquairès, com. de Saint-Georges-de-Lévéjac» nous semble tout à fait arbitraire.

35.2. Dans la vingtaine de désignations de manses que contient l'énumération que nous venons de citer partiellement (FG 2/1, 106-107), tous les noms propres de lieux sont introduits par la préposition *de* (ainsi *mansum de Domal*, *mansum del Richardesc*), à deux exceptions près: *mansum Requiran*, qui est aujourd'hui *Mas Requiran* (commune de Banassac; FG 2/1, 107 n. 6), et *mansum Martinesc*. On pensera donc que dans *mansum Martinesc*, tout comme dans *mansus Requiran*, *mansus* joue à la fois le rôle d'un nom commun générique et d'un constituant de nom de lieu.

35.3. On expliquera donc aocc. *lo Martinesc* comme une ellipse de **lo (mas) Martinesc*. L'adjectif en *-esc* est formé sur le nom d'homme aocc. *Marti(n)* (Brunel 1926, 402 et 1952, 206; cf. mlt. *Martinus*, Morlet 1972, 76). On a affaire à une désignation intrinsèque d'habitat (manse médiéval).

36. *Ruisseau de Merderic* (La Canourgue), *Ruisseau de Merdaric* (Marvejols) et congénères

36.1. Dans une énumération de maisons sises à La Canourgue, les FG mentionnent une *domus* «confrontata cum rivo Merdario» (FG 2/1,80). Nous proposons d'éditer «rivo merdario» et de voir dans mlt. *rivus merdarius* un calque d'alang. *rieu merdier* "ruisseau servant d'égout" (FEW 6/2, 23a, MERDA).

36.2. Commentant ce passage, Boullier de Branche (FG 2/1,81 n. 1) indique qu'«il existe une ferme de Merdaric, com. de la Canourgue, section de la Roque». Il est clair que cette ferme tire son nom du *Ruisseau de Merderic* (IGN 1:25000, 2539 E), nom du cours d'eau qui baigne La Canourgue au nord. Cet hydronyme est attesté dans les FG: «cum rivo de Merdayric», «cum rivo de Merdaric» (tous les deux FG 2/1, 131), «cum rivo de Merdaric» (FG 2/1, 239), «cum rivo de Merderic» (FG 2/1, 248), «rivo de Merdaric» (deux occurrences), «cum Merderico» (tous les deux FG 2/1, 265)[33]. On pourrait donc être tenté de corriger «rivo Merdario» (*supra*, § 36.1.) en «rivo Merdaric», mais on s'en abstiendra, puisque cette correction n'est pas indispensable et qu'on constate que, lorsqu'il s'agit du nom propre précédé de *rivus*, les FG emploient constamment la préposition *de*.

36.3. Hubschmid (1985, 121) a cité deux des attestations des FG (2/1, 131, 239), mais sans les identifier. Pour l'étymologie (aocc. **merdaric* s.m. "ruisseau sale", dérivé de MERDA à comparer à Alès *merdaric* "scorie"), voir Hubschmid (1985, 121).

36.4. En Lozère, on peut encore ajouter aux inventaires de Lebel (1956, § 260), DNRM (64-65) et TGF (§ 20608) les deux hydronymes suivants: *Ruisseau de Merdaric*, nom d'un affluent de droite de la Coulagne à Marvejols, qui prend sa source au Buisson (IGN 1:25000, 2538 E et 2638 O); *Ruisseau de Merdaric*, nom d'un affluent du Chapeauroux à Laval-Atger (IGN 1:25000, 2737 O).

37. *Le Meylet* (Badaroux, Le Born; Badaroux; Auroux)

37.1. La carte au 1:25000 de l'IGN (2638 E) porte un nom de lieu-dit *le Meylet* dans la partie septentrionale de la commune de Badaroux, à proximité de Saint-Martin (commune du Born). Or, en 1307, mlt. *Masleto* était le nom d'un manse de la paroisse de Badaroux, limité par les terres de Badaroux (au

[33] Malgré l'index des FG (2/1, 510), nous n'avons pas su découvrir *mansus de Merdayric* ou *de Merderic* en 2/1, 131.

sud) et de Saint-Martin (au nord): «mansum de Masleto, situm in parrochia Sancti Christophori de Badarosco, confrontatum ab una parte cum terris de Badarosc et ex alia cum terris mansi Sancti Martini» (FG 2/2, 196). C'est donc à bon droit que Boullier de Branche a identifié mlt. *Masleto* à *(le) Meylet* (FG 2/2, 196 n. 2: «Meylet, com. de Badaroux»)[34]. Comme Boullier de Branche a identifié, d'autre part, mlt. *Maleto*, qui apparaît en 1307 parmi les confronts d'un groupe de manses situés dans la commune du Born (FG 1, 95 et n. 1) à *le Meylet*, «lieu-dit, com. du Born, section de Saint-Martin et commune de Badaroux», il est assuré que *Ma(s)leto* (> *le Meylet*) s'étendait sur les deux communes de Badaroux et du Born.

De son côté, Flutre (1957b, 182) connaît *le Meylet*, nom d'un «lieu-dit de la c^ne^ du Born, section de Saint-Martin, sur une hauteur de 1050 m dominant le ruisseau du Bouisset» et *le Meylet*, «lieu-dit de la commune du Born, appelé aussi le *Meillet*, peut-être prolongement du précédent», et il cite les attestations contenues dans les FG.

37.2. Le même auteur connaît également «*Maillet*, écart de Mende, à mi-pente du causse qui, à cet endroit s'élève à 1 092 m et domine en amont de la ville la vallé du Lot» (Flutre 1957b, 181). Bouret (1852, 225, 233) relevait *Meilet* et *Meylet* (*le*) dans la commune de Mende, probable doublon. Sur la carte IGN au 1:25000 (2638E), cette localité est introuvable dans la commune de Mende. Il doit s'agir du petit hameau que cette carte appelle *le Meylet* et qu'elle place dans la commune de Badaroux, en limite de celle de Mende: Bouret (1852, 56) attribue les localités, proches du Meylet, les Bories et les Bories-Hautes à la commune de Badaroux, mais les Bories-Basses, légèrement plus à l'ouest, à la commune de Mende, alors que la carte IGN les situe toutes les trois à Badaroux. Ce hameau est désigné sous le nom de *Mas du Meilet* sur la carte de Cassini en 1779-1780 (feuille 55).

Flutre a eu le mérite d'identifier à ce nom de lieu mlt. *Masleto* qui se trouve également dans les FG (1307): «Infra quas confrontaciones et limitaciones civitatis [...] sunt mansi et territoria inferius expressata, videlicet mansus de la Chalmeta; item, mansi de Masleto, de Niermondes» (FG 1, 91 et n. 4, sans identification; à l'index, FG 1, 176, disait seulement: «reg. [*sic*] de Mende»).

37.3. Enfin, Flutre (1957b, 182) mentionne *le Meylet*, nom d'un «lieu-dit de la c^ne^ d'Auroux, appelé aussi *le Maylet*». On trouve frm. *le Meylet* 1779-1780 sur la carte de Cassini (feuille 54), *le Maylet* dans Bouret (1852, 223), *le Meylet* (nom d'un écart) sur la carte IGN 1:25000 (2737O).

---

[34] Le manse est déjà cité dans une reconnaissance de 1292 dont Boullier de Branche ne reproduit pas le texte (FG 2/2, 197).

37.4. Malgré tous les efforts de Flutre pour rattacher ces toponymes à un «pré-gaulois» **mal-* "escarpement; montagne escarpée", il est clair que ces trois noms de lieux représentent un type théorique *MAS(E)LLITTU, formé sur MA(N)SU à l'aide des suffixes diminutifs issus de -ELLU et de -ITTU. On a affaire à des désignations intrinsèques d'habitats (manses médiévaux). Ces formations paraissent suffisamment anciennes pour avoir connu la syncope des intertoniques (cf. ici n. 9), mais la syncope aurait pu se produire dans le lexique, antérieurement à la toponymisation (il faudrait alors supposer un agév. **mazlet*). Dans le groupe [-zl-] résultant de la syncope, la première consonne est passée régulièrement à yod (Ronjat 1930-1941, 2, 242; Camproux 1962, 1, 276), si bien que, malgré Flutre (1957b, 181), la graphie *-ill-* dans *Maillet* (Mende) ne saurait noter [ʎ], du moins à l'origine (cf. la variante *(le) Meylet*).

37.5. Dans le cas de *(le) Meylet* (Badaroux/Le Born), on a certainement affaire à un dérivé diminutif ancien d'un nom de lieu **(lo) Mazel*. Ce dernier ne nous est connu qu'à travers une mention latine de 1307, dans les confronts de *Combis Superioribus* où il voisine avec *Maleto* (*supra*, § 37.1.): «mansos videlicet de Combis Inferioribus, de Frelzvilar, de Sancto Martino, de las Chayrossas, de Macello et de Maleto» (FG 1, 94-95; non identifié). L'écriture *Macello* des toponymes du type *le Mazel* est fréquente dans les FG[35].

Dans les deux autres cas, le point de départ peut être un double diminutif lexical **mazlet*. La formation plus récente (sans syncope) *le Mazelet* est attestée à de nombreuses reprises dans la toponymie de la Lozère (Bouret 1852, 224-225).

37.6. Quoi qu'il en soit, les trois *le Meylet* ne peuvent passer pour des noms de lieux relevant du substrat pré-gaulois, substrat dont la part a été outrancièrement grossie par Flutre (cf. Chambon 1975, en particulier 456-457).

38. *Lo Munt*, *le Montet* (Javols)

38.1. Dans son testament (orig. *ca* 1109), l'évêque de Mende Aldebert II laissa à Saint-Privat de Mende «*eclesia de* Javols tota, ab aquo que i aperten [...], *et uno maso* el Munt, lo feu major et la vegaria» (Brunel 1926, n° 13, 26-28). Le savant éditeur de ce document n'est pas parvenu à identifier ce

[35] Cf. notamment *manso Macello dels Valantis* (1, 110), *manso de Macello* (2/2, 261), aujourd'hui *le Mazel* (commune de Ribenne); *manso de Macello* (2/1, 270), aujourd'hui *le Mazel* (commune de Saint-Germain-de-Calberte); *mansorum de Manso seu Macello Chabrerio et de Rauserio* (2/2, 188, cf. aussi 2/2, 217), aujourd'hui *Mazel-Chabrier* (commune du Born). Pour d'autres exemples, voir les index (FG 1, 175; 2/2, 505).

toponyme qu'il se contente de localiser «vers Marvejols (Lozère)» (Brunel 1926, 407).

38.2. Or, dans la commune de Javols se trouve un hameau nommé *le Montet* (IGN 1:25000, 2637O). Celui-ci est attesté en 1255 (document reproduit en 1307): aocc. *lo Montet* «in manso del Montet appellato» (FG 2/2, 160), et en 1307: mlt. *Monteto* (abl.) «mansum de Monteto, parrochie de Javols» (FG 2/2, 159). Ce manse est également mentionné dans un acte de 1292 reproduit en 1307, mais que Boullier de Branche n'a pas édité (FG 2/2, 162). On trouve ensuite frm. *le Montet ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 65), 1779-1780 (Cassini, feuille 54) et 1852 (Bouret 1852, 243).

D'autre part, les confronts du manse du Montet, décrits dans le document de 1255, mentionnent un *nemus del Mont*: «qui mansus del Montet est in parrochia de Javolis et in tenemento castri de Servayreta supradicti, et confrontatur ex una parte cum manso del Ermet et ab alia parte cum nemore del Mont» (FG 2/2, 160). Boullier de Branche (FG 2/2,160 n. 8 et 9) a identifié avec justesse *nemore del Mont* avec *le Bois du Mont* (frm. *le Bois du Mont* 1779-1780 sur Cassini, feuille 54), nom d'un hameau de Javols, au nord du Montet, et *l'Ermet* avec *l'Hermet*, nom d'un hameau de la même commune, au sud du Montet (IGN 1:25000, 2637O).

38.3. C'est, par conséquent, avec un aocc. **lo Mont* n'ayant subsisté que dans *le Bois du Mont* qu'il convient d'identifier le toponyme *lo Munt* du testament d'Aldebert II. On localisera le manse dans la commune de Javols, au nord-est du chef-lieu. Il va sans dire que *lo Munt* est la toponymisation d'aocc. *mon(t)* s. m. "importante élévation de terrain" (FEW 6/3, 84a, MONS; DAO 169, 1-1) précédé de l'article défini (nom de terroir secondairement promu en nom d'habitat), tandis que *lo Montet* > *le Montet* est un diminutif détoponymique dénotant un dédoublement d'habitat.

39. *Nivoliers* (Hures-la-Parade); *Niboulet* (Prévenchères); *Niboulous* (Le Collet-de-Dèze), *Valat de Niboulous* (La Bastide-Puylaurent)

39.1. En Gaule romane, lat. NĪBULU s. m. "milan" (attesté tardivement) est surtout continué dans le domaine francoprovençal et sur ses abords (REW 5904; FEW 7, 108a, NIBULUS: seulement Briançon en domaine occitan). En Lozère, il apparaît dans quatre toponymes sans article (et par conséquent antérieurs à *ca* 700; cf. Chambon 2005), en combinaison avec trois suffixes

collectifs différents, ce qui dénote probablement des formations toponymiques *ad hoc*.

39.2. Avec -ĒTU: *Niboulet*, nom d'une hauteur, commune de Prévenchères (IGN 1:25000, 2738E). Cf. *Nivollet*-Griffon, nom d'une commune de l'Ain (TGF § 23756) et, dans l'Aveyron, *Niboulet*, nom d'un hameau de Saint-Amans-des-Cots (IGN 1:25000, 2437O) et d'un terroir de Salle-Curan, près des Canabières (IGN 1:25000, 2440E; tous les deux Chambon 1980a, 52).

39.3. Avec -ĀRIU: *Nivoliers*, nom d'un village du Causse Méjean, commune d'Hures-la-Parade (IGN 1:25000, 2640OT), aocc. *Nivolier* 1281 (copie peu apr. 1307; FG 2/2, 148) et 1307 (FG 2/2, 145, 305), mlt. (abl.) *Nevolerio* (FG 1, 49), aussi *Vinholier* 1307, par une interversion occasionnelle (FG 2/2, 305), frm. *Nivouliers ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 62), *Nivoliers* 1852 (Bouret 1852, 255); la pluralisation paraît tardive. Un toponyme de formation semblable (ou bien serait-ce le toponyme gévaudanais?) apparaît dans le nom de personne aocc. *Bernartz de Nivolers* 1151 (orig.), nom d'un témoin d'un acte de Pierre de Creissels (Brunel 1926, n° 66, 12).

39.4. Avec -ōSU: *Niboulous*, nom d'un écart du Collet-de-Dèze (IGN 1:25000, 2740ET) et *Valat de Niboulous*, nom d'un torrent, commune de La Bastide-Puylaurent (IGN 1:25000, 2738E), à proximité de Niboulet, commune de Prévenchères (*supra*, § 39.1). Comme dans le cas de *Nivoliers*, on a affaire à un nom de terroir secondairement promu en nom d'habitat.

40. *Noubloux* (Trélans)

40.1. Boullier de Branche (FG 2/1, 83 n. 9) n'a pas identifié le nom d'un manse mentionné à quatre reprises dans les FG (1307), dans les contextes suivants:

(1) «cum manso de Locbles» (FG 2/1, 83), dans les confronts de plusieurs manses non identifiés, notamment le *mansus dels Visiats de Trelans*;

(2) «cum terris mansi del Loblos» (FG 2/1, 83), donné «in pertinenciis de Trelans», comme confront du manse de Pourcaresse (hameau, commune de Trélans) et manse du Cun (même commune);

(3) «item medietatem indivisam mansis del Loplost infra dictum mandamentum castri de Nogareto positam et confrontatur ab una parte cum manso de Trelans et cum manso de Porchairessas et cum aqua de Doalon» (FG 2/1, 116);

(4) «item medietatem indivisam mansi del Loplost siti in mandamento dicti castri [= *Nogaret*, commune des Hermaux] et confrontati ex una parte cum manso de Trelans et cum manso de Porcharessis et cum territorio domini Moteti» (FG 2/1, 127).

40.2. La position de ce manse, qui jouxtait Pourcaresse, Trélans et le Doulou, coïncide parfaitement avec celle du village de Trélans nommé *Noubloux*, au sud-est de Trélans, au nord-ouest de Pourcaresse, à l'ouest du Doulou (IGN 1:25000, 2538E).

40.3. Compte tenu de cette identification assurée, «Locbles» (1) doit être redressé en «Locblos» et «del Loplost» (3, 4) en «del Loplosc». Dans cette dernière forme, la graphie <pl> est probablement due au sentiment de la composition (cf. *infra*, § 40.4). Il est très probable, en outre, que *Locblos* est une variante (présentant une interversion graphique occasionnelle) de **Loblosc*, forme de base dont *Loblos* et *Loplosc* sont des variantes. Comme notre nom de lieu apparaît trois fois sur quatre muni de l'article (2, 3, 4) dans les FG, c'est en fin de compte d'une forme d'aocc. **lo Loblosc* qu'il convient de partir.

40.4. On expliquera ce nom de lieu par un sobriquet **(lo) Lob Losc*, composé d'aocc. **lob* (> *lop*) s. m. "loup" (FEW 5, 457a, LUPUS; DAOA 713; pour l'emploi du simple en anthroponymie, voir Fexer 1978, 402-403) et de *losc* adj. "qui louche" (FEW 5, 473a, LUSCUS; Rn 4, 102; pour l'emploi en anthroponymie, voir Fexer 1978, 404). Ce sobriquet et le toponyme qui en provient ont été formés avant le dévoisement des consonnes finales (11e/12e siècle; Grafström 1958, 215-218; Pensado 2000, 45). On a affaire à une désignation intrinsèque d'habitat (manse médiéval).

40.5. Cette interprétation, de même que l'ancienneté du nom de lieu, est confirmée par la forme latinisée *Lupolusco* attestée en 1098-1118 (orig.): «juxta castri Mureti, in Lupolusco, in uno manso» (Belmon 1994, 60). Ce toponyme, qui n'a pas été identifié par l'éditeur (cf. Belmon 1994, 59, 84), a peut-être désigné un lieu distinct de Noubloux, ce dernier pouvant difficilement avoir été dit «juxta castri Mureti» (= Muret, commune de Saint-Laurent-de-Muret).

40.6. Le passage de *Loblosc* à *Noubloux*, déjà enregistré dans frm. *Noubloux ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 61) et 1779-1780 (Cassini, feuille 55), *Noublous* 1852 (Bouret 1852, 256), s'explique par la dissimilation de [l] en [n] en syllabe initiale par [l] appuyé de la syllabe accentuée.

41. *Pélegri* (Malbouzon)

Pélegri est le nom d'un terroir de Malbouzon (IGN 1:25000, 2537E). Ce toponyme est attesté au Moyen Âge avec précession de l'article: aocc. *lo Pelegri* 1266 («minute?») «via forc del Pelegri» (DocAubrac 1, 142), 1277

«in mansis de la Vedrina, e del Pelegri, e dels Alatieurs» (*op. cit.*, 234), 1331 («copie en forme signée») «mansi [gén.] del Pelegri» (*op. cit.*, 578, 586). Il désignait alors un lieu habité, comme le montre les deux dernières citations. On a affaire à la toponymisation d'un sobriquet aocc. **lo Pelegri* (cf. aocc. *Pelegri*, attesté notamment en Rouergue; Fexer 1978, 514-515) comme désignation intrinsèque d'habitat (manse médiéval). L'article s'est perdu.

42. *Pharelta* (vers Le Monastier-Pin-Moriès)

42.1. Belmon (1994, 52, 81) assimile aocc. *Pharelta* 1098-1118 (*art. cit.*, 52) à aocc. *Farella*, qui apparaît dans d'autres documents (1098-1118; *art. cit.*, 54, 55), aujourd'hui «*La Farelle*, cant. Saint-Germain-du-Teil, comm. du Monastier-Pin-Moriès, l.-d. disparu» (sans doute identique à *les Farelles* dans Soutou 1963, 28, n° 18). Il s'agit en réalité de deux toponymes distincts, qu'on peut néanmoins relier de la manière suivante: *Pharelta* est un diminutif en *-eta* sur *Farella*, dérivé formé assez tôt pour avoir subi la syncope de la seconde intertonique[36]. Ce double dérivé n'a pas été relevé par Soutou (1963) dans son étude classique sur les issues de **fara* dans la toponymie méridionale.

42.2. Dans le même secteur géographique, on trouve encore le simple *Fara* dans *Aldebertus de Fara* en 1098-1116 (Belmon 1994, 47), simple que Belmon (1994, 81) identifie avec «La Fare, cant. Saint-Germain-du-Teil, comm. du Monastier-Pin-Moriès, l.-d.». On se fiera plutôt, jusqu'à plus ample informé, à Boullier de Branche et à Soutou (1963, 26, n° 9). En effet, d'après les contextes des FG, le terroir ou manse de *la Fara* (*la Fare* en 1560, dans le compoix de Chirac) était situé «aux appartenances de Chirac», près du chemin de Chirac au Bruel, à la limite du mandement de Moriès (FG 2/1, 64 et n. 3); il jouxtait le *rivus de Vilaret* (=probablement le Rioulong, commune de Chirac) (FG 2/1, 125) et relevait de la paroisse de Chirac (FG 2/1, 207). Il y a donc tout lieu de croire, avec Boullier de Branche (FG 2/1, 64 n. 3), que le nom s'est conservé dans *Truc de la Fare*, nom d'une hauteur de la commune de Chirac (IGN 1:25000, 2638O).

42.3. Dans le même secteur (Le Monastier-Chirac), on rencontre donc le simple *Fara/la Fare* et deux dérivés diminutifs détoponymiques: un dérivé en -ELLA/*-ela* (*Farella/la Farelle* ou *les Farelles*) et, sur ce dernier, un second diminutif, *Pharelta*. L'effacement de [e] intertonique assure que *Pharelta* ne peut avoir été formé postérieurement aux dernière syncopes, c'est-à-dire à

[36] Cf. *Nogardel* (Saint-Pierre-de-Nogaret; Saint-Martin-de-Lansuscle) < *NUCĀRĒTU + -ELLU (Chambon 2009b, 34-36, rectifiant Hallig 1958, 334 et Balmayer 1982, 51-52).

la période carolingienne (on aurait eu, plus tardivement, **Phareleta*), ce qui assure aussi le *terminus post quem non* de *la/les Farelle(s)* et de *la Fare*. On sait, d'autre part, que tous les représentants du type en domaine occitan relevés par Soutou (1963, 25-29) sont précédés de l'article défini[37]; ils ne sont donc probablement pas antérieurs de beaucoup à *ca* 700 (cf. Chambon 2005). On peut ainsi dater du haut Moyen Âge (*ca* 700–*ca* 9e s.) nos trois toponymes lozériens et, par extension, avancer la même datation pour la série occitane dont ils relèvent. On remarque que la première attestation de cette série, qui remonte à 870 (*illa Fara*, aujourd'hui *la Farre*, Cussac, Haute-Loire; Soutou 1963, 29, 35), s'inscrit dans cet intervalle. On a affaire à des désignations intrinsèques d'habitats.

43. *Priondes* (Brion)

43.1. Nous connaissons les formes anciennes suivantes de *Priondes*, nom d'un écart de la commune de Brion (IGN 1:25 000, 2537 E): aocc. (sauf indication contraire, en contexte latin) *Priondas* 1247 (copie Doat) «inter mansum d'Issel et mansum de Priondas» (DocAubrac 1, 79), 1267 (copie 1585) «mansum de Priondas» (*op. cit.*, 1, 164), 1270 («copie en forme») «mansum de Priondas, qui confrontatur ex una parte cum manso de Brio lo Vielh et de Granval» (*op. cit.*, 1, 193), 1276 «mansum de Priondas, qui confrontatur ex una parte cum manso de Brio lo Vielh» (*op. cit.*, 1, p.228), 1289 «mansum de Priondas» (*op. cit.*, 1, 312), 1294 «super mansis vocatis de Priondas e del Vilar» (*op. cit.*, 1, 345), (en contexte français) 1527 (acte de 1422 inséré dans celui de 1527; *op. cit.*, 2, 343), mlt. *Priondis* (abl.) «hominum [...] de Priondis» 1414-1416 (*op. cit.*, 2, 705), frm. *Priondes* 1779-1780 (Cassini, feuille 54), *Prioudes* (*sic*) *ca* 1762-1768 (Bardet 1982,63), *Priondès* (*sic*) 1852 (Bouret 1852, 282).

43.2. La localité se trouve à l'extrémité d'une étroite vallée (ruisseau d'Ussels), dans un site entouré de sommets. Il ne fait donc pas de doute que son nom est la substantivation du féminin d'aocc. *prion* adj. "profond" (FEW 9, 431b, PROFUNDUS, cf. Lozère [pri'ũndo] f., FEW, *loc. cit.*), avec la valeur topographique de *"resserré entre des versants escarpés, encaissé (d'un lieu)", *terras* ou un substantif féminin pluriel du même paradigme étant sous-entendu. On a affaire à un nom de terroir secondairement promu en nom d'habitat (manse médiéval).

---

[37] Dans les formes anciennes mises au jour par Belmon, c'est l'emploi du latin qui bloque l'apparition de l'article.

44. *Rodoçocas* > *Ressouches* (Chanac)

44.1. À l'index des noms propres, Belmon (1994, 88) offre un lemme «Rodocosas», mais il édite «quadraginta solidos de pignora in Rodococas» (Belmon 1994, 34) le passage correspondant (*ca* 1110-1120). Nous supposerons que la forme éditée est celle qui doit être retenue. Belmon propose dubitativement d'identifier «Rodocosas» à *la Recouse*, nom d'un écart de la commune du Buisson, lequel nom a pourtant toutes les chances de remonter au type *ROCCA + -ŌSA (Flutre 1957b, 233).

44.2. Belmon (1994, 52, 88) connaît par ailleurs aocc. (en contexte latin) *Rozochas de Vallolt* en 1098-1118, qu'il identifie à *Ressouches*, nom d'un village de la commune de Chanac. D'après les noms de lieux qui sont mentionnés dans la même donation que «Rodococas» (*Blaquera super Salelas* = *la Blaquière*, «l.-d. disparu», commune de Chirac; *Ispinaçoso* = *Espinassous*, commune du Monastier-Pin-Moriès; *Marojilo* = *Marvejols*; voir Belmon 1994, 79, 83, 84), «Rodocosas» peut avoir désigné la même localité que *Rozochas*. On devrait donc interpréter «Rodococas» comme *Rodoçocas* et postuler l'amuïssement de *-d-* intervocalique (cf. ci-dessus § 29.2.), puis la dissimilation fréquente *o – ó* > *e – ó*. Mais il semble plus recommandable de supposer que le syntagme déterminatif *de Vall-Olt* ("de la vallée du Lot") permet d'opposer les deux *Ressouches* homonymes: *Ressouches* (commune de Chanac), situé dans la vallée du Lot, et *Ressouches* (commune du Buisson).

44.3. Les deux formes médiévales permettent, en tout cas, d'écarter l'étymologie proposée par Flutre (1957b, 276-277) de ces deux toponymes par rapprochement avec lang. *ressouc* "chicot d'arbre". Les attestations médiévales tirées par Flutre des FG (notamment aocc. *Rossochas*) permettaient d'ailleurs de parvenir à la même conclusion négative. Quant à l'origine de *Rozochas*/ *Rodoçocas* (> *Rossochas* > *Ressouches*), elle demeure obscure à nos yeux.

45. *Segalayrils* (vers Vebron)

En 1307, aocc. *Segalayrils* était appliqué à un champ sis dans les parages de Vebron: (en contexte latin) «cum campo de Sega Layrils» (FG 1, 64). Il s'agit d'un dérivé, apparemment usité sans article, de lat. SECALE s. n. / aocc. *segal* s. m./f. "seigle" (FEW 11, 360b, SECALE; DAO 792, 1-1) + -ARIĪLE (cf. Ronjat 1930-1941, 3, 339 et ci-dessus § 8 et 25.2.), au sens de "champ qui produit du seigle". Ce toponyme n'est pas relevé par Hallig (1958, 337). À comparer à arouerg. *Segalairils ca* 1200 (Brunel 1926, n° 537, 2), ancien nom de *Capelle*, village d'Onet-le-Château (Aveyron) (Chambon 1980b, 459).

46. *Sogne Rousse* (Nasbinals)

Sogne Rousse, aujourd'hui dénomination d'un lieu-dit de Nasbinals (IGN 1:25000, 2537O), est attesté au 13e siècle en tant que nom d'un manse : aocc. *Sanharossa* 1270 et 1276 « mansum de Sanharossa » (DocAubrac 1, 191, 228). Il s'agit d'un composé d'aocc. *sanha* s. f. "marais" (FEW 11, 71b, *SAGNA ; DAO 235, 2-1 ; DAOA 1108) + aocc. *ros* adj. "roux" (FEW 10, 588a, RUSSUS ; Rn 5, 113) accordé au féminin. Ce toponyme est à ajouter à Flutre (1957b, 241), qui cite seulement *Sagne-Rousse*, nom d'un hameau du Cheylard-l'Évêque. On a affaire à un nom de terroir secondairement promu en nom d'habitat (manse médiéval).

47. *Lo Tieure* (vers Saint-Pierre-des-Tripiers)

En 1307, aocc. *lo Tieure* (var. *Tyeure*) fut le nom d'un manse (non identifié) situé sur le Causse Méjan, vers Saint-Pierre-des-Tripiers (FG 2/2, 20 et n. 4). Ce toponyme tire son origine d'aocc. rég. *tiure* s. m. "tuf" (*Flamenca* [auteur rouergat] ; Millau 1443), cf. Nant *tiéure* (17e s.) et Alès *tíoure* (FEW 13/1, 324b, TIBUR = 13/2, 1b, TOFUS, cf. 13/2, 468a ; DAO 294, 1-2 ; Artières 1930, 310). On en rapprochera deux anciens toponymes rouergats, non identifiés, respectivement vers Salles-la-Source et à proximité de la Sorgue : aocc. *lo Tuire* [l. *Tiure*] (*ca* 1175, Bousquet 1961, 283) et *lo Tiure* (*d'oltra Sorga*) (1182, Brunel 1926, n° 199, 17 ; Chambon 1980b, 201 : totalement erroné), ainsi que *als Tieures* 1769, à Saint-Étienne-de-Gourgas, dans l'Hérault (Chambon 2002, 148-149). On a affaire à un nom de terroir secondairement promu en nom d'habitat (manse médiéval).

48. *Troulhas* (Sainte-Énimie)

48.1. Troulhas est le nom d'un hameau de Sainte-Énimie (IGN 1:25000, 2640OT ; Boullier de Branche, FG 1, 145 n. 5), parfois écrit à tort *Croulhas* (ø Cassini, Bardet 1982, 62 et Bouret 1852). Les formes médiévales, aocc. *Troylhars* 1281 (copie peu apr. 1307) et *Trolhás* 1307 (FG 1, respectivement 147 et 145), désignaient un manse.

48.2. Ce toponyme doit être rapproché des mentions médiévales suivantes, qui ont désigné plusieurs localités disparues de l'Hérault (Hamlin 2000, 407 ; Chambon 2002, 149) : mlt. *Trolliares* 946 (vers Sauvian), aocc. *Trolar* 1149 (à Mèze), *Troillars* 1161 (vers Montagnac). Voir encore Nègre (1986, § 92) et, pour le domaine catalan, avec notamment cat. *Trullars* / frm. *Trouillas* (Hautes-Pyrénées) attesté depuis 876, voir OnCat (7, 355-356) et TGF (§ 5691).

48.3. On a affaire à des issues, antérieures, du fait de l'absence d'article (cf. Chambon 2005), à *ca* 700, de lat. TORC(U)LĀRE s. n. (devenu m.) "lieu où se trouve le pressoir". Au plan lexical, on a signalé des issues de TORCULĀRE en francoprovençal (forézien, REW 8790; øFEW 13/2), en ancien catalan (AlcM 10, 565; DELCat 8, 912b, 913b), en aragonais et en espagnol régional (DCECH 2, 815 n. 4); les attestations toponymiques permettent de combler en partie le vide entre francoprovençal et catalan. On a affaire à des désignations d'éléments annexes entrant dans la composition d'exploitations agricoles, désignations ayant servi à nommer des exploitations, soit originellement par une synecdocque (*pars pro toto*), soit du fait du développement secondaire d'un habitat autonome.

49. *Vachellerie* (Paulhac-en-Margeride), *la Vachellerie* (Fournels), *la Vachelerie* (Serverette)

49.1. Dans le nord du département de la Lozère, on trouve trois toponymes du type *(la) Vachel(l)erie*:

(1) *Vachellerie*, nom d'un hameau de Paulhac-en-Margeride (IGN 1:25000, 2636O), frm. *Vachelerie ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 64) et 1779-1780 (Cassini, feuille 54), *la Vachélerie* (Bouret 1852, 333);

(2) *la Vachelerie*, nom d'un bâtiment rural, commune de Serverette, section de Roudils (FG 1, 108 n. 1), aocc. *la Bacallaria ca* 1109 (orig.) «*eclesia* della Bacallaria tota ella capella del castel [...], et aquo que avia ella villa de la Bacallaria» (Brunel 1926, n° 13, 16-17), *Bachalaria ca* 1120-1120 «tres mansos in Bachalaria» (Belmon 1994, 34), aocc. *Baccalaria ca* 1120-1120 «In Baccalaria lo mas major» (Belmon 1994, 43), *la Bachalaria* 1307 «cum terris mansi de la Bachalaria», manse dédoublé en «mansus [...] Bachalarie Veteris» et «mansus de la Bachalaria dictus Clavel / Bachalaria de Clavel» (FG 1, 108, 109), frm. *la Vachelerie* 1779-1780 (Cassini, feuille 54; au sud de l'église Saint-Jean);

(3) *la Vachellerie*, nom d'un hameau de Fournels (IGN 1:25000, 2536O), aocc. *la Bachalaria* 1307 «mansus de la Bachalaria» (FG 1, 115), frm. *la Vachelerie* 1779-1780 (Cassini, feuille 54), *la Vachélerie* 1852 (Bouret 1852, 333).

Dans la partie du Gévaudan qui fut rattachée au département de la Haute-Loire, on peut ajouter (4) *Vacheleries*, nom d'un hameau de Saugues, aocc. *Bachalarias* 1282 et 1327, mfr. *Vachalaries* 1537, frm. *Vacheleries* depuis 1745 (Chassaing/Jacotin 1907, 285; Cassini, feuille 54). Selon Anon. (s. d.), basées sur la carte IGN au 1:25000, il s'agit là des seuls toponymes français de ce type.

49.2. Les formes médiévales montrent sans conteste qu'on a affaire à des issues, parfois anciennes (1 et 4 ne présentent pas l'article; cf. Chambon 2005), d'aocc. **bachalaria*, lequel n'est attesté qu'à travers mlt. *baccalaria* s. f. "terre en culture exploitée directement par le propriétaire" (Limousin 866 et Haute Auvergne 10e s. dans Nierm² 1, 100; cf. FEW 1, 198-199, *BACCALARIS; Brunel

1952, 232 [**bacallaria*, tiré de l'exemplaire (2) *supra*, § 49.1.])[38]. Première attestation toponymique : 909, en Corrèze (Villoutreix 1992, 25). Il s'agit probablement de désignations originelles d'habitats d'après le type de tenure.

49.3. Les formes françaises modernes et contemporaines en *V-* constituent de fausses régressions survenues en français, par une réaction hypercorrective au bétacisme ayant affecté les parlers occitans des zones concernées (Camproux 1962, 1, 191-194 ; s. d., carte 189 ; Nauton 1948, 12-13 et carte I ; Nauton 1974, 138-139 et carte 37) ; voir aussi ci-dessous § 50.2. et 51 et, de manière plus générale sur ce type de procès (dépatoisisation), Chambon (2008). Le changement [v] > [b] est attesté depuis 1531 en Lozère (Brunel 1916, 268) et depuis 1543 dans le canton de Saugues (Nauton 1974, 139). La parlure bourgeoise du bourg de Saugues, qui a refusé le bétacisme et se distingue presque toujours de la variété populaire et rurale par des particularismes qui la rapprochent du français (Nauton 1948, 34-37 ; Nauton 1974, 138-139), est directement responsable de l'hypercorrection attestée dès 1537 (*Vachalaries*) dans le *Vacheleries* saugain. La différenciation diastratique des deux parlures saugaines s'amorçait donc, sur ce point, dès le 16e siècle.

49.4. L'unanimité de ces quatre toponymes dans la fausse régression suggère que celle-ci s'est appuyée sur une captation par la famille de frm. *vache*, ce que suggère aussi le lapsus frm. *la Vacherie* (*sic*) désignant *ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 63) le hameau de Fournels. Gröhler (1913-1933, 2, 138) pensait au contraire, mais à tort, à une influence ancienne (« Vermischung mit *vaccaria* »).

50. *Valadou* (Monrodat)

50.1. Valadou est le nom d'un village de Monrodat (IGN 1:25 000, 2638 O). Formes anciennes : aocc. *lo Balador* 1307 (en contextes latins) : « cum manso del Balador et cum manso de Molieras et cum aqua de Colonia », « cum manso del Balador et cum manso de Moleriis », « cum manso del Balador », « cum mansos d'Escuris et del Balador » (FG 1, 18, 29 ; 2/1, 85 et n. 2, 129), frm.

[38] Gröhler (1913-1933, 2, 138), sous **baccalaria* "Viehweide", cite notre exemplaire (4), comme « variante ». TGF (§ 29652) interprète à tort deux exemplaires de *La Bachellerie* (Dordogne et Haute-Vienne) comme des dérivés du nom de personne *Bachelier* ; Gendron (2003, 155) partage cette opinion erronée. Voir aussi DNLF 44 (« Métairie d'un *bachelier*, au sens médiéval de jeune gentilhomme ») ; Villoutreix 1981, 29 (« Bas lat. *baccalarius* [...] : jeune gentilhomme ; jeune homme. / Toponyme bien attesté en Limousin [...]. / Petite exploitation agricole, de rang secondaire ») ; Villoutreix 1989, 50 ; Villoutreix 1992, 25 ; Villoutreix 2002, 183 (sous « Titre de "bachelier" employé seul »).

Valadou ca 1762-1768, 1779-1780 et 1852 (Bardet 1982, 60; Cassini, feuille 55; Bouret 1852, 333).

50.2. On constate que ce toponyme a perdu l'article défini. La forme française en *V-* est le fruit d'une fausse régression hypercorrective réagissant à la fusion de [b] et de [v] en [b] survenue dans les parlers gévaudanais (Camproux 1962, 1, 191-194; s. d., carte 189). Cette dépatoisisation du toponyme, qui s'est produite entre le 16e siècle (cf. Brunel 1916, 268) et le milieu du 18e siècle, est imputable à l'insécurité linguistique des premiers francophones de la petite ville de Marvejols, soucieux de débarrasser leur français d'une forme (pseudo-)bétaciste qui passait à leur yeux pour une influence de la variété basse (cf. ci-dessus § 49.3., ci-dessous § 51 et, de manière plus générale, Chambon 2008).

50.3. Valadou < lo Balador possède d'assez nombreux congénères en domaine occitan. Dans les cas suivants, la topographie est suggestive.

À Montrodat, Valadou (853 m) est située sur un étroit replat sur les pentes du Pied d'Escure (1079 m), qui dominent la vallée de la Colagne, au nord-est de Marvejols (IGN 1:25000, 2638 O).

À Loubaresse (Cantal), le village de *Valadour* occupe une position similaire, sur un petit replat (821 m) dominant la vallée encaissée de la Truyère et dominé par les élévations aux pentes plus douces qui portent les localités de Charmensac et de la Bessaire (IGN 1:25000, 2536 E). Amé (1897, 26) nomme cette localité *le Baladour* et fournit deux les formes anciennes suivantes: mfr. *le Baladou* 1599, frm. *Valadour* 1779-1780 (Cassini, feuille 54); on peut ajouter frm. *Le Valadour* 1824, 1855 et 1861 (Déribier, du Châtelet 1824, 73; 1852-1861, 3, 90 et 5, 48). Comme à Montrodat, le toponyme a perdu (récemment) son article et, au 17e ou au 18e siècle, sa forme française a été hypercorrigée en [v-] (*V-*), les parlers occitans du «S. de l'arrondissement de Saint-Flour» connaissant le bétacisme (Ronjat 1930-1941, 2, 6).

Dans le même département du Cantal, *le Baladour* désigne un village de Sainte-Anastasie situé à l'extrémité nord d'un replat (altitude voisine de 1050 m) dominant la vallée de l'Allanche et celle du ruisseau du Lac, et dominé lui-même par des hauteurs culminant à 1158 et 1167 m (IGN 1:25000, 2535 O). Les formes anciennes sont aocc. (en contexte latin) *Balador* 1354, mfr. *le Baladour* 1561, frm. *lou Balladour* 1615, *le Baladoux* 1635, *le Balladou* 1690 (Amé 1897, 26). Nous sommes ici en dehors de la zone bétaciste, de même qu'avec les deux exemplaires suivants.

Dans le Puy-de-Dôme, le nom de terroir *le Baladou* (commune de Vernines, au nord du village de Neuville) s'applique à un vaste espace plat, bien délimité à l'ouest et à l'est par des escarpements (IGN 1:25000, 2532 O).

Dans le même département, le *Puy de Baladou* (hauteur de 1455 m, commune de Saulzet-le-Froid) se caractérise par son sommet aplati; cette hauteur est aussi nommée *puy Plat* ou l'a été (Guides Joanne 1905, 46).

50.4. Ces noms de lieux du Massif Central occitan doivent être rapprochés d'it. *ballatoio* s.m. "balcone che gira intorno ad un edificio" (depuis 1363), lig. *balaú* "pianerottolo", lomb. *baladu(r)* "id.", frioul. *baladóur* "pianerottolo esterno al primo piano" etc. (REW 1023a; LEI 5, 926-931; DELI 171), et doivent être rattachés comme eux à lat. BELLATŌRIU "palier", avec influence secondaire de BALLĀRE, influence visiblement ancienne (cf. déjà mlt. *ballatorium* "balcone" en 982, LEI 5, 927 n. 2). On est ainsi amené à supposer un aocc. **balador* (s. m.) ayant pu s'appliquer par analogie à des zones planes, en particulier à des replats ou des sommets plats[39]. *Valadou* et les autres noms de localités congénères sont des noms de terroirs secondairement promus en noms d'habitats (manse médiéval, dans le cas de Valadou).

51. *Vayrac* (Grèzes)

Vayrac, nom d'un village de Grèzes (IGN 1:25000, 2638O), frm. *Veyrac ca* 1762-1768 (Bardet 1982, 60), 1779-1780 (Cassini, feuille 55) et 1852 (Bouret 1852, 336), *Beyrac* et *Veyrac* chez Dufort (1965, 30, 41), *Veyrac* chez Camproux

[39] Voici les explications rencontrées dans la littérature à propos de ce type. DNLF (47), au sujet de *Baladou* (chef-lieu de commune, Lot) et de [*le*] *Baladour* (Sainte-Anastasie, Cantal): «prob. lat. **ballatorium*, endroit où l'on danse, c.-à-d. vaste espace plat». – DNRM (113), à propos de *Puy de Baladou* (Puy-de-Dôme) et *Balaour* (Saint-Martin-de-Vésubie, Alpes-Maritimes), mlt. *Ballatorio* 1287: «prov. *baladou*, "où l'on danse", est exclu; prob. anc. dér. de **bal-*, escarpement, tombé dans l'attraction de anc. prov. *balar*, danser». Billy (1989, 182) récuse à juste titre cette solution pré-indo-européenne spéculative et invoque le «sens lorrain de "fouler, piétiner" (FEW, I, 218a)» pris par certaines issues de BALLĀRE, ce qui reste peu satisfaisant du point de vue géolinguistique. – Billy fait état de huit noms de lieux (au moins) de «même formation», assortis de quatre représentants du «dérivé fém.», mais, hélas, sans aucune référence ni aucune localisation, ce qui rend ce matériel inutilisable. – TGF (§ 26843), à propos de [*le*] *Baladour* (Sainte-Anastasie, Cantal): aocc. *valadar* "munir de fossés" + suff. *-ador* (= "qui munit de fossés, qui se munit de fossés"), explication qu'on tiendra pour invraisemblable aux plans phonétique, morphologique et sémantique. – Villoutreix (1992, 25), à propos de *le Baladour* (commune de Naves et commune d'Espartignac, tous les deux Corrèze), aocc. *lo Balador* 1112 (Naves): «Dérivé, avec le suffixe *-ador* (du latin *-atorium*), du verbe aoc. *balar*, danser: espace dégagé et plat où l'on pourrait danser à l'aise». – Le même type pourrait avoir vécu aussi en Gaule du nord: dans la *Vita Remigii* (apr. 877), *Balatorium* désigne une possession de saint Remi située dans le Porcien (Rouche 1983, 50 n. 24; l'identification avec *Balhan*, Ardennes, ne peut convenir). Voir encore OnCat (6, 295b).

1969, 168 (donnée tirée des cadastres anciens, confectionnés à l'époque de la Restauration), apparaît *ca* 1118 dans le nom de personne mlt./aocc. *Petrus de Beirac* (Belmon 1994, 70, 77). On a donc affaire à un dérivé en -ĀCU sur le gentilice latin *Berius* (Schulze 1991, 402 n. 2, 425). Les formes françaises en *V-* sont issues d'une fausse régression hypercorrective réagissant au bétacisme ayant affecté le parler dialectal (Camproux 1962, 1, 216 et 191; Camproux s. d., carte 189); cf. ci-dessus § 49.3. et 50.2. Il convient de rectifier l'étymologie avancée par Camproux (1969, 168), qui faisait appel à *Verius*. On a évidemment affaire à une désignation intrinsèque d'habitat (*villa*).

Université de Paris-Sorbonne Jean-Pierre CHAMBON

52. Références bibliographiques

Adams, Edward L., 1913. *Word-Formation in Provençal*, New York/Londres, The MacMillan Company.

Affre, H., 1903. *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*, Rodez (réimpression, Marseille, Laffitte Reprints, 1974).

AlcM = Alcover, Antoni Mª/Moll, Francesc de B., 1926-1968. *Dicccionari català-valencià-balear*, 10 vol., Palma de Majorque, Editorial Moll.

ALF = Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*, 10 vol., Paris, Champion.

ALMC = Nauton, Pierre, 1957-1963. *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, 4 vol., Paris, CNRS.

ALLOc = Ravier, Xavier, 1978-1993. *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*, 4 vol., Paris, CNRS.

ALLOr = Boisgontier, Jacques, 1981-1986. *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental*, 3 vol., Paris, CNRS.

Amé, Émile, 1897. *Dictionnaire topographique du département du Cantal*, Paris, Imprimerie nationale.

Anonyme, s. d. *Dictionnaire des toponymes de France*, Bouffémont, CDIP.

Artières, Jules, 1930. *Documents sur la ville de Millau*, Millau, Artières et Maury.

Balmayer, Louis, 1982. «Noms d'arbres dans la toponymie romane du Gévaudan», in: Taverdet, Gérard (ed.), *L'Onomastique, témoin des langues disparues. Actes du colloque d'onomastique romane de Dijon (27-30 mai 1981)*, Dijon, ABDO, 39-59.

Bardet, Jean-Pierre (dir.), 1982. *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Lozère*, Paris, CNRS.

Bastardas i Rufat, Maria-Reina, 1994. *La formació dels col·lectius botànics en la toponímia catalana*, Barcelone, Real Acadèmia de Bones Lletres.

Baudot, Anne Marcel / Baudot, Marcel, 1935. *Grand Cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution*, Clermont-Ferrand, De Bussac.

Belmon, Jérôme, 1994. «Les débuts d'un prieuré victorin en Gévaudan: Le Monastier-Chirac (XIe-XIIe siècles)», *BECh* 152, 5-90.

Bergh, Åke, 1941. *Études d'anthroponymie provençale, I: Les noms de personne du Polyptyque de Wadalde (a. 814)*, Göteborg, Elanders boktryckeri aktiebolag.

Billy, Pierre-Henri, 1989. «Mises à jour des manuels d'onomastique. *Baladou (Puy de)*», *NRO* 13/14, 182.

Bouret, J., 1852. *Dictionnaire géographique de la Lozère*, Mende/Florac, Boyer/Lacroix (réimpression, s. l., Éditions de la Tour Gile, 1990).

Bousquet, Jacques, 1961. «Vie sociale et vie religieuse en Rouergue, les plus anciennes chartes de Saint-Austremoine (XIe-XIIe siècles)», *Annales du Midi* 73,257-286.

Bousquet, Jacques, 1992-1994. *Le Rouergue au premier Moyen Âge (vers 800 - vers 1250). Les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines*, Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Brunel, Clovis, 1916. «Documents linguistiques du Gévaudan», *BECh* 77, 5-57, 241-285.

Brunel, Clovis, 1926. *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIIIe siècle*, Paris, Picard.

Brunel, Clovis, 1952. *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIIIe siècle. Supplément*, Paris, Picard.

Buffière, Félix, 1985. *«Ce tant rude» Gévaudan*, 2 vol., Mende, Société des lettres, sciences et arts.

Cabanel, Patrick, 2000. *Histoire des Cévennes*, 2e édition, Paris, Presses universitaires de France.

Camproux, Charles, 1962. *Essai de géographie linguistique du Gévaudan*, 2 vol., Paris, Presses universitaires de France.

Camproux , Charles, 1969. «Toponymes en *-ac* du Gévaudan», *RIO* 21, 161-186, 241-249.

Camproux, Charles, s. d. *Petit Atlas discursif du Gévaudan*, Montpellier, Université Paul-Valéry (Centre d'études occitanes).

Chambon, Jean-Pierre, 1975. «À propos du substrat pré-celtique dans la toponymie du Gévaudan», *Revue des langues romanes* 81, 431-464.

Chambon, Jean-Pierre, 1978. «Notes de lexicographie provençale», *Romania* 99, 220-225.

Chambon, Jean-Pierre, 1980a. «Observations sur la toponymie ancienne du Haut Rouergue», *Via Domitia* 24, 45-59.

Chambon, Jean-Pierre, 1980b. «Identification d'anciens noms de lieux rouergats», *Annales du Midi* 92, 453-459.

Chambon, Jean-Pierre, 1987. «Les noms propres délocutifs. II. Quelques exemples toponymiques», *NRO* 9/10, 109-111.

Chambon, Jean-Pierre, 1999. «L'agencement spatial et fonctionnel des vicairies carolingiennes dans le midi de la Gaule, une approche linguistique», *RLiR* 63, 55-174.

Chambon, Jean-Pierre, 2002. «Notes étymologiques et philologiques [sur Hamlin 2000]», *Archéologie en Languedoc* 26, 115-158.

Chambon, Jean-Pierre, 2003. «*Brassac ~ Brassaget, Aydat ~ Aydazés*: traitements différenciés au sandhi interne et histoire du peuplement (nord du domaine occitan)», *RLiR* 67, 67-94.

Chambon, Jean-Pierre, 2005. «Toponymie et grammaire historique: les noms de lieux issus de *cappella* et *forestis* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la Galloromania», in: James-Raoul, Danièle / Soutet, Olivier (dir.), *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 143-155.

Chambon, Jean-Pierre, 2006. «Deux noms de lieux d'origine occitane dont l'étymologie est à rectifier: *Les Hermaux*, *Les Bessons* (Lozère)», *ZrP* 122, 221-236.

Chambon, Jean-Pierre, 2008. «Enfants cachés de la diglossie: à propos de quelques faux toponymes en **-ialo-* du Massif Central occitan (Aveyron, Lozère, Haute-Loire, Cantal, Puy-de-Dôme)», *RLiR* 72, 541-562.

Chambon, Jean-Pierre, 2009a. «Quelques diminutifs détoponymiques du Massif Central occitan (*Breschet*, *Clarzel*, *Nogardel*, *Malaussette*, *Burzet*)», in: Nüesch, Hans-Rudolf (ed.), *Galloromanica et Romanica. Mélanges de linguistique offerts à Jakob Wüest*, Tübingen/Bâle, Francke, 31-43.

Chambon, Jean-Pierre, 2009b. «Notes de toponymie auvergnate», *NRO* 51, 65-73.

Charrié, Pierre, 1979. *Dictionnaire topographique du département de l'Ardèche*, Paris, Librairie Guénégaud.

Chassaing, Augustin, 1886. *Spicilegium Brivatense. Recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne*, Paris, Imprimerie nationale.

Chassaing, Augustin, 1888. *Cartulaire des Hospitaliers (ordre de Saint-Jean de Jérusalem) du Velay*, Paris, Picard.

Chassaing, Augustin / Jacotin, Antoine, 1907. *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*, Paris, Imprimerie nationale.

Cohendy, M., 1854. «Inventaire de toutes les chartes antérieures au XIIIe siècle, qui se trouvent dans les différents fonds d'archives du Dépôt de la Préfecture du Puy-de-Dôme», *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne* 27, 353-459.

Couderc, Camille / Rigal, Jean-Louis, 1954. *Cartulaire et documents de l'abbaye de Nonenque*, Rodez, Imprimerie Carrère.

DAO = Baldinger, Kurt, 1975-2007. *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*, Tübingen, Niemeyer.

DAOA = Olivier, Philippe, 2009. *Dictionnaire d'ancien occitan auvergnat*, Tübingen, Niemeyer.

Dardé, J.-L., 1868. *Dictionnaire des lieux habités du département de l'Aveyron*, Rodez, Ratery.

DCECH = Corominas, Juan / Pascual, José A, 1980-1991. *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, 6 vol., Madrid, Gredos.

DELCat = Coromines, Joan, 1980-1991. *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*, 9 vol., Barcelone, Curial, La Caixa.

DELI = Cortelazzo, Manlio / Zolli, Paolo, 1999[2]. *Il nuovo etimologico. DELI - Dizionario Etimologico della Lingua Italiana*, Bologne, Zanichelli.

Déribier, du Châtelet. 1824, *Dictionnaire statistique du département du Cantal*, Aurillac (réimpression, s. l., Éditions ACVAM, 2005).

Déribier-du-Châtelet. 1852-1861, *Dictionnaire statistique, ou Histoire, description et statistique du département du Cantal*, 5 vol., Aurillac (réimpression, Mayenne, La Manutention, 1990).

Desjardins, Gustave, 1879. *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris, Picard.

DocAubrac = Rigal, J.-L. / Verlaguet, P.-A., 1913-1917. *Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac*, vol. I, Rodez, Imprimerie Carrère; Rigal, J.-L. 1934. *Documents sur l'hôpital d'Aubrac*, vol. II, Millau, Artières et Maury.

Doniol, Henry, 1864. *Cartulaire de Sauxillanges*. Clermont-Ferrand/Paris, Thibaud/Dumoulin.

DNLF = Dauzat, Albert / Rostaing, Charles, 1978[2]. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, Paris, Librairie Guénégaud.

DNRM = Dauzat, Albert / Deslandes, Gaston / Rostaing, Charles. 1978. *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, Klincksieck.

Dufort, Pierre, 1965. « Les noms de lieux en *-acum* du département de la Lozère », *Revue du Gévaudan* 11, 27-46.

Dufort, Pierre, 1966. « Les toponymes en *-anicum* du département de la Lozère », *Revue du Gévaudan* 12, 127-131.

Duhamel-Amado, Claudie, 2007. *Genèse des lignages méridionaux*, t. II: *Portraits de familles*, Toulouse, CNRS/Université de Toulouse-Le Mirail.

Fabre, Paul, 1980. *L'Affluence hydronymique de la rive droite du Rhône. Essai de microhydronymie*, Montpellier, Université Paul-Valéry (Centre d'études occitanes).

FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Klopp/Teubner/Zbinden.

Fexer, Georg, 1978. *Die ältesten okzitanischen in mittellateinischen Personenbeinamen nach südfranzösischen Urkunden des XI., XII. und XIII. Jahrhunderts*, Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde des Philosophischen Fachbereichs II der Julius-Maximilians-Universität zu Würzburg.

FG = Boullier de Branche, Henri, 1938-1949. *Feuda Gabalorum*, 2 vol. en 3 t., Nîmes, Imprimerie Chastanier Frères et Alméras.

Flutre, Louis-Fernand, 1956-1957. « Toponymes lozériens d'origine gauloise », *RIO* 8, 273-282; 9, 31-43.

Flutre, Louis-Fernand, 1957a. « Toponymes lozériens d'origine germanique », *RIO* 9, 253-268.

Flutre, Louis-Fernand, 1957b. *Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère*, Paris, Les Belles Lettres.

Fordant, Laurent, 1999. *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900*, Paris, Archives & culture.

Fouché, Pierre, 1952-1969. *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris, Klincksieck.

Gaussin, Pierre-Roger, 1981. *Le Rayonnement de la Chaise-Dieu. Une abbaye auvergnate à l'échelle de l'Europe*, Brioude, Watel.

Gendron, Stéphane, 2003. *L'Origine des noms de lieux en France. Essai de toponymie*, Paris, Éditions Errance.

Germer-Durand, E., 1868. *Dictionnaire topographique du département du Gard*, Paris, Imprimerie nationale.

Grafström, Åke, 1958. *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.

Grafström, Åke, 1968. *Étude sur la morphologie des plus anciennes chartes languedociennes*, Stockholm, Almqvist & Wiksell.

Grammont, Maurice, 1965[8].*Traité de phonétique*, Paris, Delagrave.

Gröhler, Hermann, 1913-1933. *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, 2 vol., Heidelberg, Winter.

Guides Joanne, 1905. *Clermont-Ferrand et Royat les Bains, Thiers, Issoire, Pontgibaud*, Paris, Hachette.

Hallig, Rudolf, 1958. «Pflanzennamen in den Ortsbezeichnungen des Gévaudan zu Beginn des 14. Jahrhunderts. Ein Beitrag zur synchronischen Toponymie», in: *Etymologica. Walther von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer, 321-341 (repris dans Hallig 1970, 92-106).

Hallig, Rudolf, 1970. *Spracherlebnis und Sprachforschung. Aufsätze zur romanischen Philologie*, herausgegeben von Helmut Peter Schwake, Heidelberg, Winter.

Hamlin, Frank R. (avec la collaboration de l'abbé André Cabrol), 2000. *Toponymie de l'Hérault. Dictionnaire topographique et étymologique*, Millau/Montpellier, Éditions du Beffroi/Études héraultaises.

Huber, Konrad, 1986. *Rätisches Namenbuch, vol. III: Die Personennamen Graubündens mit Ausblicken auf Nachbargebiete*, 2 t., Berne, Francke.

Hubschmid, Johannes, 1985. «La survivance des suffixes d'origine préromane dans la toponymie», in: Fabre, Paul (ed.). *Les Suffixes en onomastique. Actes du colloque d'onomastique de Montpellier (2, 27 et 28 mai 1983)*, Montpellier, Université Paul-Valéry (Centre d'études occitanes), 109-127.

Kalman, Hans, 1974. *Étude sur la graphie et la phonétique des plus anciennes chartes rouergates*, Zurich, aku-Fotodruck.

Lauranson-Rosaz, Christian, 1987. *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIe au XIe siècle. La fin du monde antique?*, Le Puy, Les Cahiers de la Haute-Loire.

Lebel, Paul, 1956. *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, Les Belles Lettres.

Lebel, Paul / Maitrier, Paul, 1947. « À la recherche des anciennes limites », *Onomastica* 1, 127-136.

LEI = Pfister, Max, puis Pfister Max / Schweickard, Wolfgang, 1979-. *LEI. Lessico etimologico italiano*, Wiesbaden, Reichert.

Lv = Levy, Emil, 1894-1924. *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, 8 vol., Leipzig, Reisland.

Longnon, Auguste. 1929, *Les Noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris, Champion (réimpression, 2 vol., Paris, Champion, 1968).

Morlet, Marie-Thérèse, 1971. *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle, vol. I: Les Noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, Paris, CNRS.

Morlet, Marie-Thérèse, 1972. *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle*, vol. II: Les Noms latins ou transmis par le latin, Paris, CNRS.

Nauton, Pierre, 1948. *Le Patois de Saugues (Haute-Loire). Aperçu linguistique. Terminologie rurale. Littérature orale*, Clermont-Ferrand, Faculté des Lettres.

Nauton, Pierre, 1951. «Le problème *Vareille(s) - Vazeille(s)*», *RIO* 3, 9-30.

Nauton, Pierre, 1974. *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, Paris, Les Belles-Lettres.

Nègre, Ernest, 1986[4]. *Les Noms de lieux du Tarn*, Toulouse, Eché.

Nierm[2] = Niermeyer, J. F. / van de Kieft, C., 2002[2]. *Mediae latinitatis lexicon minus*, édition remaniée par J. W. J. Burgers, 2 vol., Leiden/Boston, Brill.

OnCat = Coromines, Joan, 1989-1997. *Onomasticon Cataloniae*, 8 vol., Barcelone Curial / La Caixa.

Pensado, Carmen, 2000. «Sobre la historia del ensordecimiento final», *Estudis Romànics* 22, 29-57.

Pitte, Jean-Robert, 2008. *Terre de Castanide. Hommes et paysages du châtaignier de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Fayard.

Pitz, Martina, 2002. «Nouvelles données pour l'anthroponymie de la Galloromania: les toponymes mérovingiens du type *Avricourt*», *RLiR* 66, 421-449.

PPB = Font-Réaulx, Jacques de, 1961-1962. *Pouillés de la province de Bourges*, 2 vol., Paris, Imprimerie nationale.

Prévot, Françoise / Barral i Altet, Xavier, 1989. *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle. VI: Province ecclésiastique de Bourges*, Paris, De Boccard.

RAC = Bolòs i Masclans, Jordi / Moran i Ocerinjauregui, Josep, 1994. *Repertori d'antropònims catalans (RAC)*, t. I. Barcelone, Institut d'estudis catalans.

Remize, Félix (lou Grelhet), 1968-1981. *Contes du Gévaudan*, éd. par Félix Buffière, Rome, Typographie des frères Spada.

REW = Meyer-Lübke, Wilhelm, 1935[3]. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter.

Rn = Raynouard, François-Just, 1844. *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours*, 6 vol., Paris, Silvestre.

Ronjat, Jules, 1930-1941, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, Société des langues romanes.

Rostaing, Charles, 1950. *Essai sur la toponymie de la Provence (depuis les origines jusqu'aux invasions barbares)*, Paris (réimpression, Marseille, Laffitte, 1973).

Rouche, Michel, 1979. *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781. Naissance d'une région*, Paris, Touzot.

Rouche, Michel, 1983. «La destinée des biens de saint Remi durant le haut moyen âge», in: Janssen, Walter / Lohrmann, Dietrich (ed.), *Villa - curtis - grangia. Landwirtschaft zwischen Loire und Rhein von der Römerzeit zum Hochmittelalter.* Munich, Artemis Verlag, 46-61.

Schulze, Wilhelm, 1991. *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen (1904)*. Mit einer Berichtigungsliste zur Neuausgabe von O. Salomies, Hildesheim/Zurich, Weidmann.

Soutou, André, 1961. «Protohistoire lozérienne: toponymie», *Revue du Gévaudan* 7, 49-56.

Soutou, André, 1963. «Signification étymologique du type *La Fare* dans le Sud de la Fance», *RIO* 15, 25-42.

TGF = Nègre, Ernest, 1990-1991. *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, 3 vol., Genève, Droz.

Thomas, Antoine, 1877. «Du passage d'*s z* à *r* et d'*r* à *s z* dans le nord de la langue d'oc», *Romania* 6, 261-266.

Thomas, Antoine, 1897. *Essais de philologie française*, Paris, Bouillon.

Thomas, Antoine, 1910. «Notes étymologiques et lexicographique, nouvelle série», *Romania* 39, 184-267.

TLL = *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig, Teubner, 1900-.

Vayssier, Aimé, 1879. *Dictionnaire français-patois du département de l'Aveyron*, Rodez (réimpression, Genève, Slatkine Reprints, 1971).

Villoutreix, Marcel, 1981. *Les Noms de lieux de la Haute-Vienne*, Limoges, CRDP.

Villoutreix, Marcel, 1989. *Les Noms de lieux de la Creuse: archéologie et toponymie*, Association des Antiquités historiques du Limousin.

Villoutreix, Marcel, 1992. *Noms de lieux de la Corrèze*, Limoges, Association des antiquités historiques du Limousin.

Villoutreix, Marcel, 2002. *Les Noms de lieux du Limousin, témoins de l'histoire d'une région*, Limoges, Association des antiquités historiques du Limousin.

Vincent, Auguste, 1937. *Toponymie de la France*, Bruxelles, Librairie générale (réimpression, Brionne, Gérard Montfort, 1981).

Wolf, Heinz Jürgen, 1985a. «Les noms de lieu français en *-èche* etc. (<*-isca*)», in: Fabre, Paul (ed.). *Les Suffixes en onomastique. Actes du colloque d'onomastique de Montpellier (2, 27 et 28 mai 1983)*, Montpellier, Université Paul-Valéry (Centre d'études occitanes), 231-240.

Wolf, Heinz Jürgen, 1985b. «Verreries et poteries dans la tradition toponymique», in: *L'Onomastique, témoin de l'activité humaine. Colloque du Creusot du 30 mai au 2 juin 1984*, Fontaine-lès-Dijon, ABDO, 240-255.

Wolf, Heinz Jürgen, 1996. «Gemeinromanische Tendenzen IX. Onomastik», in: Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, Tübingen, Niemeyer, t. 2/1, 387-422.

Wolf, Heinz Jürgen, 2003. «Lat. *-īle* et les suites toponymiques», *NRO* 41/42, 51-62.